

LES CHARBONNAGES
DU NORD DE LA FRANCE
AU XIX^e SIÈCLE

ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES — SORBONNE
VI^e SECTION : SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES
CENTRE DE RECHERCHES HISTORIQUES

Industrie et artisanat 8

MOUTON - PARIS - LA HAYE

MARCEL GILLET

**LES CHARBONNAGES
DU NORD DE LA FRANCE
AU XIX^e SIÈCLE**

MOUTON - PARIS - LA HAYE

*Ouvrage publié avec le concours du Ministère de
l'Education nationale, du Conseil général du Pas-de-
Calais, des Charbonnages de France et des Houillères
du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais.*

© 1973, Mouton & Co and Ecole Pratique des Hautes Etudes (VI^e Section)
Library of Congress Catalog Card Number : 73-79 394
Printed in France

INTRODUCTION

A propos du conte célèbre, *les Mines de Falun*, Gaston Bachelard a souligné que « l'attrait pour la mine est longuement décrit dans le récit de Hoffmann. La vie minérale attire sans limite l'être voué à la vie minérale, à la mort minérale. Et l'on arrive à des images complexes où la psychanalyse trouvera un beau matériel d'examen. [...] On comprend que Dürler ait pu dire que la descente dans le sein de la terre est un des symboles les plus agissants pour étudier l'inconscient¹ ». Nous devons donc d'abord déceler par quelque prise de conscience les motivations qui nous ont amené à consacrer tant d'années de notre vie à l'étude des charbonnages du Nord de la France.

Certains psychologues considèrent que les « accidents » sont impossibles car ceux-ci seraient toujours plus ou moins recherchés, mais inversement, le hasard est une variable que l'on intègre aux modèles et une œuvre individuelle subit des impulsions que seuls les grands nombres amortissent ; il nous faut d'abord noter que deux péripéties ont joué quelque rôle : le sort d'une nomination universitaire nous transplantant à Lille et le fait que nous connaissions aux Charbonnages de France une personne capable de nous aider à accéder aux archives des anciennes compagnies houillères n'ont pas été sans guider le choix de notre sujet.

Nous tenions beaucoup à ne pas consacrer une part de notre vie (et nous ne soupçonnions pas à l'origine combien cette part allait être tentaculaire) à une recherche qui nous cantonnerait dans la chaude quiétude des bibliothèques et le seul accès aux archives officielles. Est-il besoin cependant de préciser que nous n'aurions pu mener à bien notre tâche sans l'aide constante, amicale, des conservateurs des Archives nationales et, plus encore, de Pierre Bougard et de ses confrères P. Piétresson de Saint-Aubin et René Robinet, directeurs des services d'archives du Pas-de-Calais et du Nord, de Mlle Odette Crombez, conservateur de cette bibliothèque municipale de Lille riche en nombreux manuscrits et ouvrages rarissimes. Nous espérons aussi élaborer une œuvre qui requerrait l'appel synthétique aux différentes sciences humaines, une œuvre donc « pluridisciplinaire », voire même « interdisciplinaire », alors que ces mots et ces expériences n'étaient pas encore à la mode : cela nous conduirait en particulier à imbriquer étroitement les analyses économiques et les analyses sociales, estimées indissociables, selon la tradition de l'école historique française, à laquelle M. Pierre Léon, tant d'historiens et nous-

1. G. BACHELARD, *la Terre et les rêveries de la volonté*, Paris, Libr. José Corti, p. 257 et 258 ; J. DÜRLER, *Die Bedeutung des Bergbaus bei Goethe und in der deutschen Romantik*, Frauenfeld, Verlag Huber, 1936, p. 110.

même demeurons attachés. C'est en... avril 1955 que nous avons inauguré les recherches qui ont abouti au présent ouvrage et l'énoncé de cette date suffit à indiquer au lecteur que notre livre nous a sans doute bien davantage modelé, fait, défait, refait que nous ne l'avons fait et que nous ne l'aurions point mené à terme sans les conseils et le chaleureux appui de MM. les professeurs Ernest Labrousse, Louis Girard, François Crouzet, Jean Bouvier et Pierre Léon.

Certes le nombre d'années qu'a nécessité notre œuvre ne correspond pas à une durée équivalente de travail personnel effectif. D'abord, comme tout le monde, il nous a fallu « gagner » notre vie et, avec Jacques Le Goff, nous avons en octobre 1954 inauguré notre enseignement à la faculté des lettres de Lille. Je m'imaginais alors que les tâches diminueraient avec les années et que la quarantaine correspondrait à un bel oasis. Cela n'a guère été le cas, en partie parce que j'avais été formé par des maîtres qui nous avaient appris que le zèle était le premier devoir de tout professeur. D'autre part, pour des raisons indépendantes de notre volonté, notre travail a connu certains entractes ; le soutien et la si longue patience de ma femme m'ont alors été bien nécessaires. Mais inversement, nous ne saurions oublier que grâce en particulier à l'appui de MM. les doyens Reboul et Renouvin, de MM. les professeurs Louis Girard et Ernest Labrousse, nous avons pu bénéficier, de 1963 à 1967, de plusieurs années de travail personnel au C.N.R.S. qui nous ont permis à la fois d'« avancer » et de reprendre haleine. Enfin, après notre séjour au C.N.R.S., notre réinsertion à la faculté des lettres de Lille a été rendue plus aisée grâce à l'amitié de Jean Bouvier, de Pierre Deyon et de nombreux collègues. Au total, on ne s'installe pas impunément dans une si longue tâche sans en être quelque peu transformé.

Le temps ne nous a pas changé seul. Il a lui-même bien changé depuis le début de notre prospection, lorsque le charbon jouait encore un rôle essentiel dans la consommation énergétique nationale et que son avenir inspirait toujours confiance : si la concurrence, déjà très sensible, des produits pétroliers et des autres formes d'énergie pouvait constituer à long terme une menace de mort, cette menace était encore ressentie comme lointaine et les dirigeants, les ingénieurs et les syndicats des Houillères se souciaient bien davantage de maintenir un attachement à la priorité sécurisante d'un approvisionnement national que de ménager une issue par une amorce de conversion industrielle. La même euphorie régnait encore en ce qui concernait l'avenir de la région du Nord et les chambres de commerce du Nord et du Pas-de-Calais faisaient fleurir les affichettes *Nord, région pilote*. Parmi les historiens, on peut considérer que régnait un large accord quant à l'appréciation du rôle décisif que le charbon aurait joué dans la genèse de la Révolution industrielle et du bouleversement de l'économie européenne et donc planétaire, et plus particulièrement de l'économie française : le couple houille-métallurgie n'aurait-il pas été l'agent essentiel de la mutation qui avait ébranlé l'ancien régime économique, fondé sur l'agriculture et l'industrie textile, et fait surgir un nouveau régime, arc-bouté sur les industries productrices de

biens d'équipements et leurs fournisseurs ? Les appréciations de certains auteurs quant à la fonction primordiale de la houille au XIX^e siècle ne paraissent pas dépassées : Maurice Baumont, dans l'introduction de sa thèse sur *la Grosse industrie allemande et le charbon* (1928, p. XII), avait affirmé : « Retracer l'histoire des houillères, branche capitale de la production, c'est évoquer non seulement l'histoire d'une industrie, mais celle de la grande industrie tout entière. C'est dépasser les intérêts particuliers des mines, pour examiner quelques-uns des intérêts fondamentaux d'une puissante nation ». Dans la même ligne, André Siegfried avait pour sa part estimé dans son ouvrage sur *la Crise britannique au vingtième siècle* (1931, p. 8) que « l'hégémonie anglaise, quand nous nous retournons pour l'embrasser d'ensemble, coïncide dans l'histoire avec le règne de la machine à vapeur ; la période victorienne, apogée de prospérité et de puissance, évolue tout entière sous le signe du charbon » et J.M. Keynes a également écrit : « L'Empire a été en vérité construit par le charbon et par le fer plus que par le feu et le sang ». Sur le plan social, le mot *mineur* évoquait tout un long passé de luttes sociales très vives, faisait surgir en particulier un temps bien proche fait de combats menés sous l'Occupation et prolongés à la Libération. Comment aurions-nous pu ne pas être séduit par un milieu auquel on attribuait tant de hauts faits dans le domaine du développement économique et tant de luttes sociales qui semblaient exprimer une égale combativité patronale et ouvrière ?

Depuis le début de notre recherche, bien des événements, bien des travaux sont venus troubler quelque peu les claires perspectives initiales. La récession de l'industrie houillère s'est précipitée dans tout le monde occidental et fait significatif, après la grève de 1963, le syndicat des ingénieurs des houillères du Nord et du Pas-de-Calais a renoncé à prôner le maintien à tout prix de la production charbonnière, maintien qui lui paraissait malheureusement impossible, toutes les économies et toutes les politiques étant contraintes de rechercher des coûts énergétiques décroissants et il a dû se résoudre à réclamer des mesures de conversion. Comment pouvait-il en être autrement au sein d'Etats surtout soucieux de croissance accélérée et où n'avaient eu encore que fort peu d'échos les voix qui prêchaient la nécessité de ménager les ressources naturelles du monde et donc de ne point dédaigner des ressources charbonnières, même insuffisamment compétitives ? Depuis les choses se sont encore précipitées et, si des besoins conjoncturels peuvent parfois amener à se demander si le pessimisme n'a pas été exagéré, ce n'est pas sans mélancolie que nous devons évoquer la fin de toute extraction de houille dans la région du Nord pour la date, bien proche, de 1983, date envisagée par les responsables gouvernementaux et les dirigeants des houillères.

Y aurait-il un lien entre le recul présent du rôle économique du charbon et la place qu'on lui accorde dans la croissance économique ? Toujours est-il que de même que certains contestent de nos jours la fonction essentielle que les chemins de fer, actuellement déclinants, auraient tenue dans

8 Les charbonnages du Nord de la France

l'essor du XIX^e siècle², on voit s'affirmer le point de vue de ceux qui pensent que l'industrie houillère n'a peut-être pas été l'industrie motrice que l'on pourrait croire : c'est par exemple l'avis qu'a formulé Claude Fohlen dans sa communication au colloque *Charbon et Sciences humaines* tenu à Lille en mai 1963 : « Mon propos consiste à donner au charbon la place exacte qu'il a tenue dans la première moitié du XIX^e siècle, c'est-à-dire à le minimiser³ ». T.J. Markovitch, par ses travaux d'histoire quantitative sur l'industrie française, aboutit à accorder une part importante aux industries traditionnelles, voire aux secteurs artisanaux, dans l'essor, apparemment révolutionnaire, du XIX^e siècle : « L'industrialisation de la France a été, entre autres choses, caractérisée par deux faits spécifiques, croissance ralentie de la population et croissance de la petite industrie parallèlement à celle de la grande⁴ ». Enfin, bien des historiens ont adopté l'idée de l'influence décisive des facteurs socio-psychologiques.

En ce qui concerne le problème de l'acuité des luttes sociales qui aurait caractérisé les bassins houillers, avouons que nous fûmes surpris lorsque, en 1957, un ingénieur des Houillères nous déclara que la main-d'œuvre minière est assez « docile ». Mais nous dûmes assez vite nous rendre compte que, pour le XIX^e siècle au moins, on avait peut-être quelque peu surestimé les capacités de lutte des ouvriers mineurs ou du moins de leurs syndicats ; aussi avons-nous provoqué parfois quelque surprise, et suscité en tout cas des réactions polémiques, lorsque, dès avril 1957, à l'occasion d'une communication à la Société d'histoire moderne, nous avons évoqué « le rôle longtemps modérateur tenu par les syndicats de mineurs de la région du Nord parmi les associations ouvrières françaises⁵ ». Depuis, Rolande Trempe a insisté sur « le réformisme des mineurs français à la fin du XIX^e siècle⁶ » et développé la même conclusion dans sa thèse sur *les Mineurs de Carmaux, 1848-1914*⁷.

Eussions-nous consacré notre travail à une industrie d'importance simplement notable, employant une main-d'œuvre facile à aiguiller, que nous n'aurions pas l'impression d'avoir œuvré en vain : l'Histoire ne s'est-elle pas détournée depuis longtemps de l'étude des seuls grands hommes pour préférer souvent l'analyse des comportements moyens,

2. Cf. Robert W. FOGEL, *Railroads and American Economic Growth*, Baltimore, 1964. Ce point de vue n'était pas celui de Louis GIRARD, *la Politique des travaux publics du second Empire*, (Paris, 1952), et n'est pas non plus celui de François CARON, *Histoire de l'exploitation d'un grand réseau français : la Compagnie du chemin de fer du Nord, 1846-1973* (Paris, th. lettres, 1969), Paris, E.P.H.E., Mouton, 1973.

3. Claude FOHLEN, « Charbon et révolution industrielle en France (1815-1850) », Actes du colloque *Charbon et Sciences humaines*, Paris, Mouton, 1966, p. 140.

4. I. MARKOVITCH, *l'Industrie française de 1789 à 1964 : conclusions générales*, Cahiers de l'I.S.E.A., AF 7, nov. 1966, p. 316.

5. Marcel GILLET, « L'Affrontement des syndicalismes ouvrier et patronal dans le bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais de 1884 à 1891 », *Bulletin de la Soc. d'hist. mod.*, mars-avril 1957, p. 9.

6. Rolande TREMPÉ, in *le Mouvement social*, 65, oct.-déc. 1968, p. 93-106. (Nous n'avons jamais prétendu que l'étiquette de « tempérament régional » constituait autre chose qu'une constatation et non une explication.)

7. (Th. lettres, Toulouse, 1969), Paris, les Editions ouvrières, 1971.

des grandes masses, des individus traduisant par leur vie une fréquence modale ? De même, l'histoire des industries d'importance moyenne ne serait pas à négliger, bien au contraire. Quant aux réactions ouvrières, elles méritent d'être analysées comme révélatrices de mentalités, et leur violence ou leur modération méritent un égal intérêt, si l'on ne veut pas risquer de passer à côté du réel, du quotidien et tomber dans une préférence révélatrice simplement des idées, voire même du tempérament et du caractère de l'auteur de l'étude.

Confessons cependant que nous ne sommes pas pleinement convaincu quant à nous par les théories qui remettent trop largement en cause le rôle du charbon dans l'industrialisation et la croissance économique du XIX^e siècle. Cette révision a été principalement l'œuvre des économistes⁸ abordant l'histoire économique avec des méthodes dont la nouveauté et la qualité sont indéniables mais qui ne doivent pas inciter les historiens à accepter toutes les conclusions de ces auteurs, pourtant si compétents⁹ ; en particulier, la tentation est souvent grande, en dehors du monde des historiens, de commettre le péché d'anachronisme. Nous ne sommes pas certains que l'on doive considérer, avec Jean Marczewski, comme seules industries motrices, les industries assurant, dans chaque période, la plus forte progression des valeurs ajoutées, mais, si on l'admet, alors il faudrait accepter que l'industrie houillère ne fut guère au XIX^e siècle une industrie capitale. Pour sa part, établissant la structure du produit industriel français au XIX^e siècle, T.J. Markovitch attribue les pourcentages suivants aux valeurs ajoutées par la houille et le lignite¹⁰ :

Périodes	%	Périodes	%
1815-1824	0,20	1865-1874	1,30
1825-1834	0,30	1875-1884	1,70
1835-1844	0,35	1885-1894	1,90
1845-1854	0,50	1895-1904	2,50
1855-1864	0,85	1905-1913	2,70

C'est évidemment assez peu, malgré l'énorme accroissement, mais il nous semble que cette série ne doit pas faire négliger l'importance qualitative de l'industrie houillère, industrie directement liée à l'emploi de la

8. Cf. J. MARCZEWSKI, *Histoire quantitative : buts et méthodes*, Cahiers de l'I.S.E.A., 115, juillet 1961, AF 1, p. III-LIV.

9. Un exemple : l'établissement par François Crouzet d'un indice global de la production industrielle française pour le XIX^e siècle a montré qu'il n'était nullement certain que la France n'ait connu aucun *take-off* dans les années 1830-1860 ; cf. F. CROUZET, « Essai de construction d'un indice annuel de la production industrielle française au XIX^e siècle », *Annales E.S.C.*, janv.-févr. 1970, p. 56-99. Voir aussi les calculs qu'à partir de cet indice nous avons effectués dans notre art., « Révolution industrielle ou *take-off* », *Information historique*, 1970, p. 73.

10. T.J. MARKOVITCH, *L'Industrie française...*, Cahiers I.S.E.A., AF 6, juin 1966, tableau 4. Selon Phyllis DEANE, W.A. COLE, *British Economic Growth 1688-1959 : trends and structure*, Cambridge Univ. Press, 1964, p. 175, les mines et carrières fournissent, en 1907, 6 % du revenu national du Royaume-Uni.

machine à vapeur et donc à des innovations essentielles dans le bouleversement des transports, la production de masse dans l'industrie textile, industrie associée également au triomphe du coke dans la métallurgie et donc à son brutal essor ; qu'on imagine une longue pénurie de charbon au XIX^e siècle et c'est toute l'économie avancée et donc, par contagion, la plupart des mécanismes de la production qui se seraient bloqués, tout le processus de modernisation qui se serait grippé. On peut, nous semble-t-il, continuer à caractériser en grande partie le dynamisme d'une économie par la source essentielle de son approvisionnement énergétique et, après un XVIII^e siècle où tout ce qui est neuf requiert la force hydraulique, le XIX^e siècle devient bien le siècle du charbon. S'il demeure un point toutefois qui mérite d'être révisé, c'est celui de l'appréciation des bassins houillers comme pôles de croissance. On a longtemps exagéré l'importance de ces bassins dans le développement des industries induites : les exemples du Borinage et du Pas-de-Calais sont particulièrement éloquentes quant au maintien de structures primaires contenant très largement la houille dans son rôle de fournisseur en quelque sorte colonial et ces bassins houillers comptent davantage de terrils que de cheminées d'usines. Notre travail contribuera peut-être à éclairer par quels biais la situation a pu se figer et a rendu si difficiles les tâches des hommes quand l'heure de la conversion a sonné.

Sur le plan social, la grande grève des mineurs en 1963 est venue raviver pour l'opinion publique son appréciation de la combativité des ouvriers de l'industrie houillère, et lui faire retrouver « l'image de marque » traditionnelle du mineur (il semble peut-être qu'il s'agisse là d'une diffusion de l'opinion bourgeoise vis-à-vis du mineur : homme exerçant un métier pénible et dangereux, et gréviculteur) ; comme souvent dans le passé, l'opinion s'est rangée du côté des travailleurs. Si l'on voulait traduire en termes militaires les luttes sociales du XIX^e siècle, on pourrait estimer que les ouvriers mineurs ont souvent excellé dans la guerre de mouvement, gagnant ici la plupart des batailles menées par des grèves souvent massives, mais que les dirigeants patronaux, eux, ont su grignoter par une guerre de tranchées la plupart des avantages concédés. Combativité ? Modération ? Ou réalisme ? Organisations ouvrières et patronales peuvent tour à tour, selon les phases des oppositions, faire apparaître la pointe de leurs icebergs. Mais nous n'avons pas entendu, dans notre travail, essayer d'éclairer seulement ce point, par le critère des luttes sociales. C'est toute la structure et les mentalités d'un milieu bien caractérisé que nous avons voulu analyser, en nous attachant également à ses composants, ouvriers certes, patrons aussi bien sûr, mais également ingénieurs, commerçants, prêtres, enseignants, hommes politiques, etc. Il ne pouvait être question de mener une telle étude à l'échelle de toute l'industrie houillère française, et l'on comprend aisément que nous nous soyons limité au seul bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais. Guidés également dans leurs choix par M. Ernest Labrousse et bien que partis après nous, ont « abouti » avant nous Pierre Guillaume, qui a publié une remarquable thèse de

troisième cycle sur la Compagnie des mines de la Loire¹¹ et Rolande Trempé, qui a rédigé l'importante thèse d'Etat sur les mineurs de Carmaux à laquelle nous avons déjà fait allusion ; ces deux ouvrages consacrés chacun à une compagnie influente, sont surtout, l'un économique, l'autre social. On peut penser que l'addition des différents travaux apportera quelque éclairage nouveau sur l'industrie française du XIX^e siècle.

Depuis le milieu du second Empire, les charbonnages du Nord et du Pas-de-Calais ont rejoint par leur extraction celle du bassin de la Loire qui fut longtemps le premier bassin français ; ils fournissent plus de la moitié de la production française de houille à partir de 1886 et les deux tiers de cette production à la veille de la Première Guerre mondiale. En 1913, vingt-quatre sociétés effectivement exploitantes, dont toutes les principales et les moyennes remontent à l'octroi des concessions, se partagent le bassin et, par leur taille, elles se placent souvent en tête des charbonnages français ; elles souffrent certes de la comparaison avec les géants allemands ou américains, mais peuvent être avantageusement confrontées avec leurs principaux rivaux, belges et anglais. Toutes ces concessions emploient alors une main-d'œuvre de 130 703 ouvriers sur des concessions dont la superficie, dans le grand bassin du Nord et du Pas-de-Calais (non compris les concessions de 1908), atteint 127 413 hectares. Dans le vaste croissant qui constitue l'extrémité occidentale d'une succession de bassins houillers amorcés avec les gisements rhéno-westphaliens, le gisement de la région du Nord s'étend en lanière sur 120 kilomètres de longueur depuis la frontière belge jusqu'aux environs d'Aire-sur-la-Lys et une largeur variable mais qui n'excède nulle part 20 kilomètres ; on peut estimer que plus de 600 000 habitants s'y regroupaient en un peuplement dense, à la veille de la guerre de 1914-1918. C'est donc au bassin houiller et aux charbonnages, qui depuis le milieu du XIX^e siècle, étaient les plus importants de France, que nous avons consacré nos recherches.

Sur les débuts de la houille dans le Nord de la France au XVIII^e siècle, l'ouvrage d'un magistrat de Valenciennes, E. Grar¹², a apporté, dès le milieu du XIX^e siècle, beaucoup de précisions, mais il n'est guère qu'un récit des événements, complété par quelques indications biographiques sur les principaux acteurs. L'ouvrage qui, sans conteste, a fourni jusqu'à présent le plus d'informations sur les charbonnages de la région du Nord demeure celui, publié de 1880 à 1883, par Emile Vuillemin, *le Bassin houiller du Pas-de-Calais*¹³. E. Vuillemin (1822-1902) n'était

11. P. GUILLAUME, *la Compagnie des mines de la Loire, 1846-1854 : essai sur l'apparition de la grande industrie capitaliste en France*, Paris, P.U.F., 1966. L'étude des charbonnages de la Loire a été poursuivie par Patrick FRIDENSON, *les Mines de la Loire de 1854 à 1914* (D.E.S. Paris, 1965).

12. E. GRAR, *Histoire de la recherche, de la découverte et de l'exploitation de la houille dans le Hainaut français, dans la Flandre française et dans l'Artois (1716-1791) : étude d'histoire économique et sociale*, Valenciennes, Prignet, 1847-1851.

13. E. VUILLEMIN, *le Bassin houiller du Pas-de-Calais : histoire de la recherche, de la découverte et de l'exploitation de la houille dans ce nouveau bassin*, Lille, Impr. Danel, 1880.

pas originaire de la région du Nord : né à Arc-sous-Cicon le 2 février 1822, il a été élève du lycée de Besançon puis de l'école des Mines de Saint-Etienne, mais il a fait toute sa carrière d'ingénieur dans le Nord, en presque totalité au service de la Compagnie d'Aniche : après un court séjour aux Mines d'Hasnon, donc en fait d'Anzin, dès juillet 1845, il est entré à Aniche et il est devenu « gérant » de la compagnie dix ans plus tard ; en septembre 1862, il a ajouté à ses fonctions de directeur celle d'administrateur, devenant ainsi « administrateur-gérant ». Avec plusieurs membres de son conseil, il s'est associé à la fondation des Mines d'Ostricourt, et il a vite joué un rôle important dans le Comité des houillères du Nord et du Pas-de-Calais dont il est devenu le vice-président en 1875 et le président en 1877. On ne saurait donc dénier une longue expérience et une très grande compétence à Vuillemin, auteur d'un de ces trop rares ouvrages d'ingénieurs-administrateurs de société s'attachant à décrire l'évolution du milieu dans lequel s'est déroulé leur carrière, ouvrages qui constituent d'excellents révélateurs de la mentalité patronale. Il faut pourtant signaler des lacunes : l'ouvrage d'E. Vuillemin est formé, dans ses deux premiers tomes, par une simple succession de monographies des charbonnages du Pas-de-Calais, monographies retraçant surtout le démarrage des compagnies. L'essai de synthèse ne se concrétise que dans le troisième volume, où l'histoire du bassin est menée par périodes rigoureusement décennales ou quinquennales (par exemple 1840-1850 ou 1850-1855), fournissant alors surtout les séries de l'extraction. Nous serions cependant fort injuste envers le travail d'Emile Vuillemin si nous ne reconnaissons pas que celui-ci a été un guide commode pour le début de nos recherches.

Datant de 1907, l'ouvrage si solide de François Simiand sur *le Salaire des ouvriers des mines de charbon en France*¹⁴, premier ouvrage d'un auteur essentiel, nous a fourni une riche moisson de faits et d'idées et nous devons pour notre part beaucoup à l'héritage, aujourd'hui controversé, de l'auteur¹⁵.

Entre les deux guerres mondiales, la thèse de Marcel Rouff sur *les Mines de charbon en France au dix-huitième siècle*¹⁶ a éclairé certains problèmes essentiels des débuts de l'industrie houillère et a bien souligné en particulier l'importance économique et sociale de la législation sur la propriété du sous-sol, marquée par l'arrêt royal de 1744 réaffirmant les droits de l'Etat. L'importante thèse de droit de R.J. Lafitte-Laplace¹⁷ constitue une remarquable synthèse sur les problèmes qu'a connus l'économie char-

14. François SIMIAND, *le Salaire des ouvriers des mines de charbon en France : contribution à la théorie économique du salaire*, Paris, E. Cornély, 1907. Simiand avait publié auparavant un article important : « Essai sur le prix du charbon en France et au XIX^e siècle », *l'Année sociologique*, 5, 1900-1901, p. 1-81.

15. Maurice LÉVY-LEBOYER, « l'Héritage de Simiand : prix, profit et termes d'échange au XIX^e siècle », *Revue historique*, 493, janv.-mars 1970, p. 77-120. Nous estimons avoir quelques excuses pour « justifier notre adhésion ». Voir le plaidoyer de Jean BOUVIER, « Feu François Simiand ? » dans les *Mélanges offerts à E. Labrousse*, 1973.

16. Marcel ROUFF, *les Mines de charbon en France au dix-huitième siècle, 1744-1791 : étude d'histoire économique et sociale* (Paris, th. lettres), Paris, Rieder, 1922.

17. R.-J. LAFITTE-LAPLACE, *l'Economie charbonnière de la France* (th. droit Paris), Paris, Jouve, 1933.

bonnière française depuis la fin de la Première Guerre mondiale et durant les premières années de la crise de 1930. Dans les années précédant la guerre de 1939-1945, Alexandre de Saint-Léger, professeur à la faculté des lettres de Lille, a obtenu des directeurs des Compagnies d'Anzin et d'Aniche l'autorisation de consulter et de reproduire des archives sur la seconde moitié du XVIII^e siècle, et le début du XIX^e siècle (rien de postérieur à 1815) et il a réuni la matière de plusieurs volumes sur *les Mines d'Anzin et d'Aniche pendant la Révolution*¹⁸, publications de documents annotés avec une bonne présentation. Depuis, plusieurs thèses de droit ont souligné certains problèmes passés ou présents du bassin houiller du Nord de la France¹⁹ et l'histoire de plusieurs communes a été retracée par des chercheurs dont on trouvera les noms et les œuvres dans notre bibliographie. Enfin, le colloque *Charbon et Sciences humaines*, organisé en mai 1963 par la faculté des lettres et sciences humaines de Lille et les Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais, a réuni en une fructueuse confrontation ingénieurs, médecins et universitaires de différentes disciplines²⁰. On le voit, l'histoire des charbonnages et du bassin de la région du Nord a déjà provoqué d'assez nombreux travaux, dont on trouvera en fin d'ouvrage un rappel moins rapide, mais son analyse, en ce XIX^e siècle essentiel pour elle, nous laissait encore bien des aspects à découvrir et à éclairer.

Ayant passé notre enfance et notre prime jeunesse dans une petite ville industrielle de Moselle, où la majeure partie de la population était formée par des ouvriers étrangers — Belges, Italiens, Polonais — travaillant dans les mines de fer ou les hauts fourneaux, avec au-dessus de notre tête la noria incessante des bennes chargées de minerai, nous ne pouvions prétendre au départ posséder quelque familiarité avec le milieu des mineurs de charbon du Nord qui avant 1914 se recrutait encore, et de beaucoup, dans une population solidement autochtone, sauf une faible minorité belge et une amorce très embryonnaire de recrutement polonais. Aussi avons-nous accompli de très nombreux efforts pour tenter d'arriver à connaître et à comprendre, *de l'intérieur*, un milieu que nous abordions d'un œil neuf. D'où en particulier l'importance que nous avons accordée aux témoignages oraux, témoignages que nous avons mis beaucoup de temps et de peine à rassembler ; nous n'aurions pu mener cette tâche à bien sans l'aide de la Caisse autonome nationale de sécurité sociale dans les mines et de son directeur, M. René Bonnet, qui nous ont fourni dossiers et adresses grâce à l'exploitation mécanographique de leur fichier ; on trouvera, en tête de nos « sources et bibliographie », largement étudiée, la méthodologie utilisée et nous

18. A. de SAINT-LÉGER, *les Mines d'Anzin et d'Aniche pendant la Révolution*, Paris, Leroux, 1935-1938.

19. Citons simplement ici Max HEAULME, *l'Evolution commerciale des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais* (th. Droit Lille, 1948), et Jocelyn MONIEZ, *l'Industrie charbonnière française depuis 1948 : monographie économique et perspectives* (th. droit Lille, 1959, 523 p. ronéo.).

20. Sur ce colloque, voir ci-dessus note 3, et Pierre LÉON, « les Problèmes du charbon passé et présent : colloque international Charbon et Sciences humaines (Lille, 13-16 mai 1963) », *Revue historique*, 230 (468), oct.-déc. 1963, p. 437-446.

nous permettons de demander au lecteur de ne point négliger cette lecture importante pour la compréhension de notre travail, car nous pensons que les résultats des entretiens sous-tendent tout notre texte. Nous ne prétendons pas avoir abouti, grâce à nos enquêtes orales, à nous sentir dans le milieu de la mine *comme le poisson dans l'eau*, mais sans doute avons-nous réussi à avoir une connaissance assez intime d'un monde si original.

Un autre moyen d'accroître la connaissance du milieu peut être apporté par l'analyse des sources littéraires et artistiques. M. Louis Chevalier a bien montré dans son ouvrage, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris dans la première moitié du dix-neuvième siècle* (Paris, 1958, 566 p.), le parti que l'on pouvait tirer d'une judicieuse confrontation des données statistiques et des œuvres littéraires. Pour notre travail, nous n'avons pu qu'admirer le génie d'Emile Zola qui, après avoir passé peut-être une semaine et au plus trois semaines à Denain et à Anzin en février-mars 1884, une seule descente au fond et une documentation constituée surtout par deux livres, a su écrire l'immortel *Germinal*, roman le plus important parmi les œuvres littéraires dont l'action se situe dans le bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais²¹. L'éclat de ce monument ne nous a point fait négliger de nombreuses autres œuvres, certaines bien modestes et cependant témoignages, comme celles du poète-mineur Jules Mousseron.

Si les enquêtes orales et les sources littéraires nous ont aidé à comprendre le milieu de la mine, l'essentiel de notre documentation n'en demeure pas moins fondé sur les archives d'entreprises, qui ont exigé une longue et difficile collecte préalable. Sommairement, on peut présenter la situation de la façon suivante : durant l'entre-deux-guerres, les charbonnages disposaient encore, malgré certaines pertes causées par la guerre de 1914-1918, de très abondantes archives, mais celles-ci étaient, sauf pour la période antérieure à 1815, pratiquement fermées aux historiens, et le travail d'A. de Saint-Léger, on l'a vu, est à cet égard exemplaire ; avec la nationalisation, les archives devenaient plus accessibles, mais après 1945, d'assez nombreux documents ont été détruits (certains avaient voulu alors effacer toutes les traces de la gestion patronale révolue) et les archives restantes ont été dispersées ou partagées entre les nouveaux groupes du bassin et les sociétés liquidatrices. Bien entendu, aucun inventaire, aucun guide n'existait ; aidé notamment, avec une patience inaltérable et méritoire, par nos amis des Houillères, Pierre Morel, Paul Robidet et Jean-Pierre Rousselot, nous avons dû nous livrer d'abord à un travail de détective pour relever groupe par groupe, société liquidatrice par société liquidatrice, l'état des archives antérieures à 1914. Nous avons ainsi abouti à une moisson très importante, variable évidemment, selon les compagnies, mais qui constitue, nous semble-t-il, une

21. Cf. Ida-Marie FRANDON, *Autour de « Germinal » : la mine et les mineurs*, Genève, Libr. Droz ; Lille, Libr. Giard ; 1955. Zola aurait principalement utilisé : L. SIMONIN, *la Vie souterraine ou les Mines et les Mineurs*, Paris, Hachette, 1867, et Dr H. BOËNS-BOISSIAU, *Traité pratique des maladies, des accidents et des difformités des houilleurs*, Bruxelles, Tircher, 1862.

source capitale : comment analyser l'évolution d'entreprises privées sans réussir à transgresser le fameux secret des affaires ? Notre récolte a été entre autres riche pour Aniche, Anzin, Béthune, Bruay, Lens et Marles, mais la plus volumineuse et la plus précieuse pour la Compagnie des mines de Vicoigne-Nœux. Cette dernière société produisait 1 700 000 tonnes de houille en 1913, ce qui lui assurait le 9^e rang parmi les charbonnages français, le 8^e rang parmi ceux du Nord et du Pas-de-Calais ; si elle était distancée par les deux supergrands, Lens et Anzin, en revanche elle appartenait à ce lot de la dizaine des compagnies « moyennes » du bassin qui, souvent, réussissaient à imposer leur loi. Sur le plan social, la Compagnie de Vicoigne-Nœux était, avec Anzin et Béthune, la plus farouchement opposée au syndicalisme ouvrier et ses dirigeants étaient les plus attachés à la défense de la pratique religieuse. Nous avons fait bien souvent la route Lille-Nœux-les-Mines et nous exprimons notre reconnaissance à M. Richard, longtemps directeur délégué du groupe de Béthune des Houillères et aux membres de son état-major, MM. Calmels, Chenot, Fourt, Goblet et Plouviez pour leur accueil sympathique et patient. La bonne connaissance que nous avons acquise de la Compagnie de Vicoigne-Nœux nous a aidé à mieux saisir, par comparaison, l'évolution des autres charbonnages et bien entendu, nous envisageons toujours, comme nous le conseille M. Louis Girard, d'écrire l'histoire particulière de cette importante société.

La Chambre des houillères du Nord et du Pas-de-Calais, par le biais du service du Contentieux des Houillères nationales, nous a aussi fourni de précieux documents, qui nous ont en particulier permis de retracer, dans notre chapitre VI, l'évolution de l'Entente des houillères au début du xx^e siècle, et donc d'écrire, pensons-nous, une des très rares histoires d'un cartel de ventes à partir des propres archives de celui-ci. Robert Fabre, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, ex-secrétaire général du Comité central des houillères de France, nous a mis dès 1956, sur la trace d'abondantes archives du comité, archives retrouvées dans des caves des Charbonnages de France et que — on le devine — nous avons dépouillées avec un intérêt particulier, sans toutefois accorder une importance privilégiée aux documents où figuraient des lettres commençant ainsi : « Nous vous envoyons les renseignements demandés, mais ne les publiez pas, car ils vont à l'encontre de la thèse à démontrer ». En revanche, nous avons éprouvé beaucoup de déceptions dans notre recherche des dossiers laissés par les syndicats d'ouvriers mineurs du Nord et du Pas-de-Calais. Les pertes et les destructions provoquées par les deux guerres mondiales n'expliquent pas seules cette regrettable lacune : les organisations ouvrières se sont montrées moins conservatrices que les organisations patronales.

Les archives d'entreprise sont indispensables, mais elles ne doivent pas dissimuler ce fait que l'industrie houillère française offre pour l'historien cet avantage essentiel qu'en abordant le domaine minier, il est assuré d'emblée de ses arrières : entreprises concessionnaires, se livrant à une exploitation réputée dangereuse, confrontées avec des problèmes sociaux

que l'agglomération d'une main-d'œuvre nombreuse rend spectaculaire, les sociétés houillères ont eu des rapports obligatoires, multiples et fréquents, avec les organismes d'Etat ; gouvernement, direction et corps des Mines, Conseil d'Etat, préfectures, mairies, etc. d'où une masse de documents conservés dans les archives publiques, en particulier dans la série F14 (Travaux publics) des Archives nationales, les séries M et S des Archives départementales. Signalons ici à titre d'exemple que chaque octroi de concession a évidemment amené l'établissement et la conservation d'abondants dossiers, qui entre autres fournissent des données sur la nature et le capital des sociétés de recherches concurrentes ainsi que sur la fortune de leurs principaux associés. Le fait que la loi du 21 avril 1810 et un décret du 6 mai 1811 aient institué une redevance égale à 5 % du « produit net » a frappé ainsi les charbonnages du XIX^e siècle du seul impôt sur les sociétés existant dans la France du XIX^e siècle et les séries de la redevance des mines (dans F14 des Archives nationales ou S des Archives départementales) permettent d'utiles confrontations avec les séries relevées dans les bilans et les comptes d'exploitation des charbonnages eux-mêmes ; l'ouvrage que nous avons écrit en collaboration avec Jean Bouvier et François Furet sur *le Mouvement de profit en France au dix-neuvième siècle* (Paris, Mouton, 1965) en fournit l'illustration. Les relations incessantes entre les charbonnages et l'administration expliquent que l'on dispose des multiples séries publiées dans la *Statistique de l'industrie minérale*, statistique dont, dès le début du siècle, François Simiand avait souligné l'importance, cette *Statistique* constituant la base de son travail²² ; on y trouve en effet des données essentielles sur la production, les prix, le volume et la répartition des ventes, les salaires, les nombres de journées de travail et les effectifs des ouvriers, les accidents du travail, le montant de la redevance des mines, donc sur les salaires, prix et profits. Les volumes récapitulatifs de 1900 et de 1934 (année du centenaire de la Statistique) sont particulièrement commodes et précieux, car les ingénieurs des Mines ne se sont pas contentés de reproduire les données que l'on trouvait par année (avec de brèves séries) dans les différents volumes, ils ont tenu compte des modifications intervenues dans la qualité de la houille du fait des progrès dans l'extraction et la commercialisation et les séries des volumes récapitulatifs nous ont paru, ainsi ajustées, devoir être préférées parce que homogènes.

Dans le monde si varié en fait des spécialistes des sciences humaines, l'historien se distingue encore par son rigoureux et humble recours aux sources, par sa méfiance envers toute théorie non étayée, par les faits et sa prudence de saint Thomas, prudence qui le rend peut-être particulièrement apte à comprendre le monde des affaires et son réalisme. Fondée sur l'apologie de la source comme tout travail sérieux d'historien, notre recherche ne peut invoquer comme excuse le manque de documentation disponible. Encore nous a-t-il fallu évidemment opérer certains choix pour notre mise en œuvre.

22. F. SIMIAND, *le Salaire des ouvriers des mines de charbon...*, op. cit., p. 23-48.

Le libellé de notre titre souligne la volonté de conjuguer espace et temps long. Dans une étude audacieuse²³, E. A. Wrigley n'a pas hésité à étudier l'ensemble de la grande chaîne de bassins houillers qui s'égrène du Pas-de-Calais à la Westphalie, et il souligne que la richesse plus ou moins grande des gisements a été pour beaucoup dans la différenciation des expansions. Mais, en fait, cette vaste chaîne n'a été réunie que pendant la brève période de la domination napoléonienne et les brisures politiques, les décalages dans les bonds de prospection et d'exploitation, les distorsions dans les modes de gestion comme dans les mentalités sont venus au XIX^e siècle perturber la continuité naturelle pour renforcer les réalités nationales et régionales et donner notamment au bassin du Nord et du Pas-de-Calais une nette spécificité par rapport à ses voisins et concurrents, par-là même justifier une étude à la fois globale et particulière. La faible interpénétration des hommes et des capitaux a contribué au relatif isolement d'une série de grandes citadelles.

Au sein même de la région du Nord de la France, le bassin houiller apparaît comme un sous-ensemble nettement caractérisable. Au XIX^e siècle, le Nord engendre moins la formation d'une région soudée qu'il n'éclate en morceaux selon les données naturelles, selon parfois les axes de communication, principalement orientés du nord au sud et brisés par la frontière, selon les principales activités économiques, donnant ainsi naissance à une douzaine au moins de régions différentes, le Nord devient ainsi une mosaïque de villes spécialisées, villes du lin, de la laine, de la métallurgie, de la houille, etc., toutes jalouses de leurs prérogatives particulières et hostiles à toute subordination à une « métropole » régionale.

En rédigeant son étude sur la Ruhr²⁴, François Perroux a souligné qu'il était légitime et commode de considérer la Ruhr comme un tout mais qu'il y avait en même temps quelque arbitraire à le faire : les centres de décisions sont multiples et non soumis à un plan autoritaire ; à l'intérieur même de la Ruhr existent des centres dominants et dominés qui font du « pôle » un ensemble en renouvellement : les chefs d'unités et de groupes dominants rendent compatibles à leur propre plan d'expansion et de croissance les plans d'un grand nombre d'autres unités et ainsi s'opère la « création destructive » que signale avec insistance Schumpeter. Les mêmes problèmes se posent évidemment au sein du bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais et nous ont incité à aller au-delà de l'étude globale, certes indispensable, pour toucher du doigt ces réalités que sont « les compagnies », rivales et en même temps solidaires, farouchement jalouses de leur indépendance et pourtant entraînées dans un irrésistible processus de rapprochement, maîtresses de leurs concessions minières, compagnies-providence pour les mineurs, et pourtant tenues de s'aligner sur les plus puissantes d'entre elles et

23. E.A. WRIGLEY, *Industrial Growth and Population Change : a Regional Studies of the Coalfield Areas of North West Europe in the Later Nineteenth Century*, Cambridge Univ. Press, 1961.

24. François PERROUX, *Matériaux pour une analyse de la croissance économique*, Cahiers I.S.E.A., D 8-1, 1955.

aussi obligées d'accepter la confrontation à partir des années 1880 avec un syndicalisme ouvrier violemment réfréné et pourtant allié parfois. On ne pouvait pas ne pas mener de front l'étude et du bassin et des charbonnages.

Les limites chronologiques que nous avons adoptées permettent d'associer également l'analyse du temps long et des temps courts. Sans négliger totalement la période antérieure, nous avons pensé que la date de 1815 paraissait s'imposer comme point de départ puisque cette année marque la réapparition d'un hiatus entre les deux Hainaut et leurs bassins et restreint à nouveau pour les charbonnages du Nord la concurrence de leurs rivaux. On estime parfois que le *xix^e* siècle se prolonge jusqu'en 1929, mais, dans le cas des sociétés houillères de la région du Nord, la date, plus classique, de 1914 a aussi plus de signification puisqu'elle clôt deux décennies très favorables et ouvre une période qui, du fait de la Première Guerre mondiale avec son cortège de combats, d'occupations partielles et de destructions, a laissé la plupart des charbonnages terriblement meurtris et, malgré une reconstruction importante, mal préparés pour affronter les nouvelles épreuves de la crise de 1930 et de la Seconde Guerre mondiale et les a menés à la nationalisation. Pour les sociétés du Nord de la France, le *xix^e* siècle ainsi délimité affirme bien une unité certaine, celle d'un développement prospère. Dans une large mesure et en dépit de certaines ombres, c'est bien l'âge d'or des charbonnages que nous avons évoqué et nous avons été ainsi amené à accorder un intérêt particulier à la fin du *xix^e* siècle et au début du *xx^e* siècle, lorsque la pluie des hauts dividendes ne paraît pas annoncer les gros orages ultérieurs.

Le cas des charbonnages du Nord et du Pas-de-Calais est-il exemplaire ? L'ambition de l'historien doit être toujours de revenir « du particulier au général, de distinguer — ou de retrouver — dans un cas déterminé les tendances de tout un ensemble », comme l'a écrit Jean Bouvier²⁵. Durant le *xix^e* siècle, deux motivations essentielles peuvent sembler avoir commandé la décision des dirigeants d'entreprises houillères : celui d'assurer une hausse continue de la production et celui de maintenir de hauts résultats financiers, gages de dividendes et d'investissements. Sous la pression de leurs ingénieurs, et presque toujours anciens ingénieurs eux-mêmes, les directeurs de charbonnages ne pouvaient manquer de se passionner pour la recherche d'une expansion continue de la production, d'autant plus que leurs entreprises, demeurées pratiquement spécialisées dans le négoce du seul charbon, trouvaient dans la hausse des quantités vendues, l'espoir de résultats financiers meilleurs. Il n'y avait donc pas — c'est l'évidence — d'antinomie entre hausse de la production et hausse des bénéfices. Mais qu'on nous permette d'évoquer un entretien avec M. X..., directeur entre les deux dernières guerres d'une compagnie houillère du Nord, qui nous a fourni, nous semble-t-il, une anecdote assez significative : chaque mois, M. Y... présidait le

25. Jean BOUVIER, *le Crédit Lyonnais de 1863 à 1882 ; les années de formation d'une banque de dépôts*, Paris, Impr. Nat., 1961, t. I, p. 7.

conseil d'administration de la compagnie, conseil où s'incarnait le véritable pouvoir, et à chaque séance, avant même de saluer qui que ce soit, il s'approchait de son directeur et lui disait un seul mot : « Combien ? » Ce souci constant du bénéfice, nous n'avons cessé de le retrouver dans les archives des charbonnages ; fait significatif, les rémunérations des directeurs ont été, pour l'essentiel et durant tout le XIX^e siècle, fondées sur un pourcentage du dividende. Nous pensons pouvoir affirmer qu'au XIX^e siècle, dans les sociétés houillères du Nord de la France, le souci du bénéfice à réaliser et, au sein du bénéfice, celui du profit à distribuer, du dividende, a continué à l'emporter sur la préoccupation de la production et du chiffre d'affaires.

« Ecrire l'histoire d'une entreprise, c'est avant tout faire l'histoire de ses coûts. Il n'est de vrai patron que celui qui est capable de les modifier », note François Caron en concluant son histoire de la Compagnie du chemin de fer du Nord, et il souligne que « toute l'histoire de la Compagnie du Nord se ramène à une réduction progressive de ce pouvoir de contrôle des coûts par les dirigeants »²⁶. Quoique concessionnaires mais pensant être assurés en fait de la propriété perpétuelle de leurs mines, les dirigeants des charbonnages du Nord et du Pas-de-Calais, jusqu'à la guerre de 1939-1945 ont maintenu, eux, leur plein pouvoir de décision. L'exploitation houillère, en particulier dans la région du Nord, se heurte à une rude contingence : le gisement, bon à une profondeur relativement faible, n'a cessé de perdre en qualité au fur et à mesure que les veines s'enfoncent, en même temps que la température s'élève et que le soutènement devient plus difficile ; l'industrie houillère est ainsi soumise, à long terme, à la dure loi du « rendement décroissant » qui tend à donner à chaque « tonne en plus », un coût de plus en plus élevé, si aucune innovation technique importante ne vient compenser cette tendance à l'aggravation du prix de revient. En outre, il n'est pas possible de régler avec une grande souplesse la production sur la demande à court terme : un chantier abandonné est un chantier perdu à jamais et la main-d'œuvre minière n'est pas aisément compressible ; bien au contraire, il faut prévoir l'exploitation avec cinq, dix ou même parfois quinze ans d'avance, et cette anticipation est d'autant plus difficile que l'on ne sait de l'importance, de la nature, de l'exploitabilité et de la rentabilité des gisements que ce que l'on peut en apprendre par quelques sondages. Restreindre et prévoir les prix de revient, à court et surtout à moyen terme, était donc une nécessité pour le patronat des houillères. Ces tâches, les dirigeants des charbonnages du Nord et du Pas-de-Calais les ont certes accomplies au XIX^e siècle puisque la production et plus encore les profits se sont considérablement enflés, que le prix de la tonne de houille s'est maintenu dans le très long terme à peu près au même niveau, mais des problèmes essentiels demeurent : la politique des dividendes n'a-t-elle pas freiné les investissements, les innovations techniques, et une certaine tendance à la facilité n'a-t-elle pas contribué à maintenir l'industrie houillère du Nord dans le secteur

26. F. CARON, *op. cit.*

primaire, bref à retarder l'industrialisation des bassins eux-mêmes ? A-t-on eu davantage tendance à agir sur les prix que sur les coûts, du moins sur ceux qui n'étaient pas liés exclusivement à l'effort ouvrier ? Pouvait-on, au XIX^e siècle déjà, atténuer l'aspect « industrie de main-d'œuvre » de l'industrie houillère et pouvait-on faire autre chose que du négoce de charbon ? Nous devons ainsi nous demander si dans les charbonnages du Nord et du Pas-de-Calais, on n'a pas eu quelque répugnance au changement, sauf lorsque celui-ci était imposé par la concurrence.

La France des XIX^e et XX^e siècles est un pays déficitaire en énergie et la politique de tous les gouvernements a été tiraillée entre ces deux tendances contradictoires : protéger les sources nationales d'approvisionnement et tenir compte de la nécessité de faire appel à des sources étrangères complémentaires et moins coûteuses. Cette politique se manifeste notamment, mais pas uniquement, par la variation des droits de douane. Produit pondéreux, la houille voit son prix rendu au consommateur fortement marqué par le coût du transport. A cet égard, les charbonnages du Nord et du Pas-de-Calais ne jouissaient pas d'une situation géographique leur garantissant une large protection naturelle : situés dans une région frontalière, ils subissent la rivalité de leurs voisins belges et leur position périphérique dans l'hexagone national les handicape par rapport à ces producteurs anglais qui peuvent expédier massivement par mer des houilles avantagées par un fret très inférieur au coût des transports terrestres. Au début du XX^e siècle grandit en plus la concurrence allemande, qui s'exacerbe après 1911²⁷. Du fait de frontières très poreuses, la concurrence des adversaires étrangers, bien plus que celle des rivaux français, encore plus mal lotis qu'eux, a été, nous semble-t-il, la donnée fondamentale qui a commandé l'évolution économique des sociétés houillères du Nord de la France, et, de ce fait, largement, l'évolution sociale dans le bassin. Une tâche essentielle s'imposait donc à nous, celle de présenter les éléments qui ont fait varier la compétitivité des protagonistes, ceci dans le court et surtout le long terme : il fallait analyser, alors que toute structure tend à se perpétuer, comment les structures ont été condamnées à un incessant et profond changement, avec des tentatives d'ajustement, d'adaptation — de pauses aussi — sans cesse remises en cause par la genèse de nouveaux déséquilibres et de fréquentes distorsions. Si les structures agissent sur les hommes, ce sont aussi — surtout ? — eux qui les font évoluer, et on ne trouvera pas dans notre travail l'essai de démonstration d'un déterminisme strict qui ferait évoluer implacablement le milieu économique et social dans une direction fatale, même si cette direction semble apparaître : nous verrons au contraire la non-automaticité des évolutions, la part essentielle que certaines compagnies, certains directeurs, certains syndicalistes ont prise dans l'affirmation ou au contraire le freinage de certaines tendances.

27. Cf. Raymond POIDEVIN, *les Relations économiques et financières entre la France et l'Allemagne de 1898 à 1914* (Paris, th. lettres), Paris, A. Colin, 1969.

On comprendra aisément que notre recherche des éléments de supériorité ou d'infériorité qui ont pu renforcer ou affaiblir les charbonnages du Nord et du Pas-de-Calais au XIX^e siècle nous ait d'abord conduit à retrouver les différentes étapes de la prospection et de la mise en exploitation des différents gisements, car ici l'antériorité, fruit certes d'expérience, constitue surtout un handicap, fait du cortège de puits plus profonds et de chantiers moins rationnels : de ce point de vue, le retard dans la découverte des faisceaux houillers du Pas-de-Calais n'est donc pas trop à déplorer pour l'économie française, du moins à long terme, dans la mesure où la découverte peut sembler avoir été effectuée, en ce milieu du XIX^e siècle, à un stade décisif de l'industrialisation, donc en quelque sorte au moment optimal.

Plus que les données tactiques, reflétant les réactions, à objectif limité, du coup par coup, c'est aux données stratégiques que nous nous sommes surtout attaché, car ce sont celles-ci qui traduisent les évolutions en profondeur et les efforts d'adaptation. Convenait-il d'adopter pour cela un plan strictement chronologique ? Nous avons pensé que notre exposé gagnerait beaucoup en clarté si nous adoptions une solution mixte consistant à repérer, pour chacun des domaines considérés, les grandes étapes, quitte en conclusion à rassembler ce qui paraissait se dégager, avec les concordances, les dispersions et les chevauchements. Notre plan reflète aussi notre souci de souligner ce que nos travaux de recherche n'ont cessé de nous révéler : le caractère indissoluble des évolutions économique et sociale, évolutions sans cesse entrelacées, avec une prépondérance certes de l'économique sur le social dans l'exploitation des transformations longues, mais avec d'évidentes et incessantes interactions. Que l'on se contente ici de ces exemples : le problème de la construction du « canal du Nord » n'a cessé, nous le verrons, d'opposer pendant un demi-siècle la Compagnie d'Anzin aux sociétés houillères du Pas-de-Calais, incitant même la puissante compagnie du Nord à ne pas prendre toute sa place sur le front du syndicalisme patronal ou celui du cartel économique ; c'est parce que les charbonnages du Nord et du Pas-de-Calais, en majorité, avaient constitué un comité régional des houillères destiné principalement à exercer une pression sur les pouvoirs publics en faveur du canal du Nord que, bien malgré eux, ils ont été entraînés à signer, dès 1891, une véritable convention collective avec les représentants ouvriers.

Notre travail trouve un élément de son unité dans la part accordée à l'analyse des fondements de la position concurrentielle des houillères du Nord et du Pas-de-Calais par comparaison surtout avec les rivaux étrangers, analyse menée avec le souci de percevoir les évolutions dans le temps long. Elle dégage aussi un autre élément d'unité : ce qui apparaît en filigrane dans chacun de nos chapitres, c'est l'analyse du comportement des dirigeants, ces entrepreneurs, administrateurs ou directeurs des charbonnages, comportement révélateur de la mentalité patronale. Ce comportement patronal, nous pouvons le saisir aussi bien lorsqu'il s'agit de tenter de nouvelles conquêtes par des campagnes de prospection,

que lorsqu'il faut accepter les impératifs de la croissance par une expansion et une concentration de la production, procéder au recrutement de nouveaux administrateurs, défendre jalousement l'indépendance de sa compagnie ou accepter de contracter des alliances plus ou moins strictes avec des sociétés voisines. De même sont très révélatrices les réactions quand il faut accepter ou refuser l'adhésion à des organismes de défense corporative et sociale, agir dans une optique paternaliste ou accepter de discuter d'adulte à adulte lors de « face-à-face » fuis, subis ou recherchés avec les représentants ouvriers.

Le monde des mineurs apparaît, c'est évident, largement présent dans notre livre, quoique nous espérions, par des publications ultérieures, tirer à son profit un plus large parti encore de la vaste documentation que nous avons réunie. On voit par exemple apparaître les interventions de délégués syndicalistes affrontant les représentants patronaux au cours ou au terme de grands conflits sociaux, mais aussi à l'occasion et avec d'innombrables précautions dans le seul langage, apportant leur caution à la construction de voies de communication réclamées dans un esprit protectionniste par leurs patrons et à la fixation de prix de vente par zones. Des adversaires donc souvent mais aussi des partenaires parfois.

Présentant son projet d'étude quantitative de la croissance dans la région lyonnaise de 1815 à 1967, M. Pierre Léon a souligné que l'analyse de la « croissance » devait s'élargir en une analyse du « développement » : « Quels que soient l'intérêt, l'importance de ces recherches, qui permettent de "quantifier" les progrès économiques et de sortir de l'imprévision ancienne, elles se sont trouvées, elles-mêmes, dépassées. Sous l'influence de François Perroux et de son école, une notion nouvelle a été introduite dans le langage et la pensée des économistes, celle de "développement" dont la fortune a été grande. Alors que le concept de croissance est relativement simple et surtout est objet de mesure, celui de développement, qui le complète, fait appel aux modifications structurelles, aux évolutions de la profondeur, à tout ce substratum d'éléments sociaux, intellectuels, moraux, voire spirituels, qui, en quelque sorte sous-tendent la croissance, rendent possible son démarrage et son épanouissement, l'accélération du mouvement ne pouvant se concevoir que par l'intervention de ces modifications intimes qui en sont, à la fois, la cause et l'effet. Ainsi, suivant ce jeu de facteurs nouveaux dont Perroux montre toute la subtilité, dans ce très grand livre que constitue *l'Economie du vingtième siècle*, la croissance n'apparaît plus que comme l'épiphénomène d'un complexe très diversifié, et dont l'étude suscite l'intervention de spécialistes²⁸ ». Dans le présent travail, sans prétendre atteindre tous les objectifs qu'implique l'étude du développement ainsi compris, nous pensons cependant apporter quelques éléments de réponse grâce à une étude qui tend principalement à analyser les évolutions structurelles, à la fois causes et conséquences d'une importante croissance.

28. Pierre LÉON, « Un projet : l'étude quantitative de la croissance dans une région dominante de l'ensemble économique français, la région lyonnaise 1815-1967 », *Bulletin du Centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise*, mai 1969, p. 23.

Chapitre I

LA CONQUÊTE DU BASSIN DU NORD

Dans la concurrence qui a opposé le bassin houiller de la région du Nord à ses rivaux français et étrangers, on peut considérer que le Nord et le Pas-de-Calais ont joui d'un avantage certain : la jeunesse relative de l'exploitation dans le bassin du Pas-de-Calais. Ce n'est qu'au milieu du XIX^e siècle que les gisements situés à l'ouest de Douai ont été repérés et mis en valeur, au moment même où les progrès de l'industrialisation rendaient indispensable une hausse rapide de la production houillère. On conçoit que la possibilité de disposer brusquement de richesses considérables, totalement vierges, qu'il était possible de répartir et d'exploiter rationnellement, ait constitué pour la région du Nord un avantage considérable par rapport aux rivaux directs du Massif central, de Belgique et de Grande-Bretagne et dans une moindre mesure de la Ruhr, dotés tous de gisements plus anciennement découverts et exploités. La rapidité de la croissance économique des Etats-Unis ne tient-elle pas, en partie du moins nous le pensons, à l'édification d'une industrie à partir de puissantes ressources naturelles et d'espaces neufs ? Dans le cas de la région du Nord, l'avantage n'est toutefois pas total : le fait que ce soit à partir des premières décennies du XVIII^e siècle que le bassin de Valenciennes ait été découvert et réparti entre divers concessionnaires a eu beaucoup d'influence sur toute l'évolution économique et sociale de la région houillère du Nord de la France et du pays tout entier : bien des mutations industrielles s'annonçaient déjà mais elles demeuraient trop limitées pour que les méthodes et les traditions qui se sont affirmées durant les décennies antérieures à la Révolution n'aient pas ensuite pesé de tout leur poids, souvent de façon excessive, sur la façon d'aborder les problèmes du XIX^e siècle. En particulier, la Compagnie d'Anzin, créée en 1757, a servi longtemps de modèle aux compagnies houillères fondées au XIX^e siècle et le précédent constitué par l'octroi de vastes concessions au XVIII^e siècle a été souvent invoqué au siècle suivant. Dans une large mesure il est vrai, l'expérience acquise dans le bassin du Nord a été fort utile en ce qui concerne l'exploitation du bassin du Pas-de-Calais. De plus, le bassin du Nord était encore peu exploité et recélait d'immenses réserves au milieu du XIX^e siècle.

Parce que les couches houillères s'enfouissaient sous des morts-terrains, on a longtemps ignoré l'existence du charbon dans la région de Valenciennes, mais il a suffi que des recherches sérieuses fussent entreprises pour que la continuation du gisement borain fût rapidement retrouvée. Au contraire, il a fallu un siècle d'efforts pour que les couches houillères

du Pas-de-Calais fussent découvertes. On a en effet cherché le prolongement des couches là où l'évidence semblait placer celles-ci : dans la ligne directe des couches déjà connues. La déviation de 45° que présente en fait le gisement houiller dans la région de Douai explique donc en grande partie le décalage dans la découverte des deux bassins du Nord et du Pas-de-Calais. Dès la veille de la révolution de 1789, l'essentiel du bassin de Valenciennes est concédé et les recherches si actives de la décennie 1830-1840 n'ont pu aboutir qu'à l'octroi de petites concessions sur le pourtour de l'ancien périmètre. De 1847 à 1854, la découverte du prolongement du Nord permet un rapide partage de tout l'essentiel du bassin du Pas-de-Calais. Les campagnes ultérieures d'exploration, souvent acharnées, n'ont plus abouti qu'à des gains très limités sur les limites nord et sud du bassin. Pour une industrie qui, jusqu'à 1914, est demeurée principalement fondée sur la vente du charbon, l'acquisition d'une concession houillère représentait évidemment une nécessité mais aussi l'assurance d'une longue activité et d'une sorte de sécurité apparentée à une rente. D'où l'âpreté des luttes qui souvent ont opposé les sociétés de recherches. Les deux premiers chapitres se proposent d'étudier les phases successives de la découverte du bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais et celle de l'institution des différentes concessions fruits des découvertes ; ils retracent donc uniquement l'acquisition de la propriété, l'étude de la mobilité de la propriété, d'ailleurs très limitée, ayant été intégrée à celle du mouvement de concentration économique. Qu'il s'agisse de la recherche, longtemps errante, souvent acharnée, parfois frénétique, ou de la lutte passionnée qui oppose les demandeurs de concessions, c'est bien l'histoire de conquêtes qui est brossée.

I | La découverte du bassin du Nord au XVIII^e siècle

Parmi les facteurs qui ont provoqué la découverte puis l'extension du bassin de Valenciennes, le plus évident est constitué par l'influence de l'exploitation de la houille dans les bassins de Charleroi et de Mons, exploitation qui semble remonter au XIII^e siècle.

Si la découverte de la houille dans la région de Valenciennes a été beaucoup plus tardive que dans le reste du Hainaut, c'est à cause de l'approfondissement progressif des couches houillères vers l'ouest, masquées dans le Hainaut français sous des couches stériles. Le problème peut nous sembler relativement simple : on pouvait s'appuyer sur l'observation de la direction est-ouest des bassins houillers de Charleroi et de Mons pour penser que les couches houillères que l'on exploitait alors à ciel ouvert dans le Borinage devaient se continuer vers l'ouest sous les morts-terrains. Il fallait cependant se dégager de l'idée alors répandue que la houille se trouvait partout à la même profondeur¹. Et surtout, le besoin de nouvelles découvertes devait être impérieusement ressenti.

La pénurie croissante de bois, même si elle a été moins sensible qu'en Angleterre² n'a pu manquer, comme dans le reste de la France, de stimuler les recherches ; elle était particulièrement ressentie dans la région du Nord où les forêts, trop rares malgré les ressources de la Thiérache, suffisaient de moins en moins aux besoins de la consommation domestique et industrielle³. A l'échelle régionale, on peut considérer comme un facteur important l'établissement d'une frontière qui, en 1678, n'a réuni à la France qu'une partie du Hainaut, celle où l'existence de la houille était ignorée. Tant que le Hainaut était demeuré uni, le charbon de terre du borinage avait pu être utilisé sans aucun obstacle le long des vallées de la Haine et de l'Escaut ; la scission, elle, incitait à rechercher si le bassin hennuyer ne se prolongeait pas dans le territoire devenu français, afin d'éviter à celui-ci un approvisionnement étranger⁴. L'Etat, toujours animé par des conceptions colbertistes, donc industrialistes et protectionnistes⁵, a favorisé le développement d'un secteur économique

1. C.-J.-E. BRUNEAU, *Histoire des houillères du Nord et du Pas-de-Calais*, Cambrai, A. Hattu, 1856, t. I, p. 69.

2. François CROUZET, « Croissances comparées de l'Angleterre et de la France au XVIII^e siècle », *Annales E.S.C.*, 21 (2), 1966, p. 286.

3. M. ROUFF, *les Mines de charbon en France au dix-huitième siècle, 1744-1791 : étude d'histoire économique et sociale* (Paris, th. lettres), Paris, Rieder, 1922, p. 21-35.

4. E. GRAR, *Histoire de la recherche, de la découverte et de l'exploitation de la houille dans le Hainaut français, dans la Flandre française et dans l'Artois*, Valenciennes, 1847-1851, t. II, p. 19. A. LEQUEUX, « les Prospections houillères dans la France du Nord et leurs conséquences humaines », *RDN*, 40 (158), avril-juin 1958, p. 324.

5. P. LÉON, « l'Industrialisation en France du XVIII^e siècle à nos jours », dans *Première conférence internationale d'histoire économique*, Stockholm, 1960, p. 172.

essentiel, armé qu'il était par une législation de plus en plus attentive à ses droits sur le sous-sol. Il y a sans doute plus qu'une coïncidence entre la consolidation de la frontière provoquée par le traité d'Utrecht de 1713 et la découverte de la houille près de Valenciennes en 1720.

On doit cependant remarquer que la frontière n'a pas été seulement l'obstacle qui a rendu nécessaire la découverte du bassin du Hainaut français, elle a été aussi, dans une certaine mesure, le lien qui a permis cette découverte. C'est le Hainaut devenu autrichien qui a fourni au Hainaut français les hommes et les capitaux qui ont joué un rôle décisif dans la prospection, la découverte et l'exploitation du bassin houiller de Valenciennes. La volonté de constituer dans un terrain vierge de grandes exploitations de type moderne a sans doute été pour beaucoup dans le zèle avec lequel des exploitants carolorégiens ont engagé des capitaux et mené des recherches au-delà de la frontière : c'était échapper aux inconvénients que présentaient les petites concessions des bassins de Mons et de Charleroi, concessions parfois enchevêtrées ou superposées. Fait significatif, les prospections fructueuses ont été le fait de personnalités qui, par leur vie, leurs alliances et leurs intérêts, continuaient à incarner l'unité du Hainaut. C'est le cas des hommes qui ont joué le rôle le plus important dans la découverte et le développement du bassin de Valenciennes : le vicomte Jacques Desandrouin (1682-1761), né à Lodelinsart, à proximité de Charleroi, propriétaire-exploitant d'un charbonnage près de son village natal, en même temps capitaine de dragons dans un régiment français et dont le frère Pierre Desandrouin Desnoelles possédait une verrerie à Fresnes ; Pierre Taffin (1664-1745), né à Gand, audencier en la chancellerie du Parlement de Flandre, et plus tard, Emmanuel de Croÿ (1718-1784), issu d'une illustre famille liée à l'Empire, aux Pays-Bas et à la France, seigneur de Condé dont il était originaire, maréchal de camp en 1748⁶.

La famille Desandrouin a joué également un rôle important dans le développement du bassin du Boulonnais, bassin d'intérêt très secondaire, mais dont l'exploitation a contribué, aux XVIII^e et XIX^e siècles, à susciter beaucoup d'espoirs et à orienter certaines recherches. La houille affleure au nord-est de Boulogne, le long de la faille de Ferques ainsi que dans le bois des Roches, recouverte seulement par la terre végétale. L'exploitation de la houille dans le Boulonnais semble avoir commencé dans le dernier tiers du XVII^e siècle. Ce qui est certain, c'est que des exploitations existaient en 1662, dans les terres de Réty et d'Austruy : un arrêté du Conseil d'Etat du 29 avril 1692 y fait allusion⁷. Mais il ne s'agissait sans doute que de « grattages » paysans ; la recherche de la houille ne prend une certaine importance que lorsqu'interviennent des membres de la famille Desandrouin, autorisés à construire une verrerie

6. E. GRAR, *op. cit.*, t. III, p. 4, 15, 63 ; G. DASAERT, *Histoire de la famille Desandrouin*, Soc. roy. A. et P. de Charleroi, t. 42, 1937, p. 1-115 ; H. CORNU, *Notice historique sur le duc de Croÿ, maréchal de France*, Valenciennes, Impr. A. Priguët, 1846.

7. Texte de l'arrêt dans LAME-FLEURY, *De la législation minérale sous l'ancienne monarchie*, Paris, Durand et Valmont, 1857, p. 137-138, n. 3.

dans la région : François-Joseph Desandrouin s'intéresse aux mines d'Hardinghen et à sa mort en 1731, l'un de ses parents, Pierre Desandrouin Desnoelles, le frère de Jacques, lui succède qui lui-même à son décès, en 1764, lègue les mines à un neveu. Depuis 1735, celles-ci se heurtaient à la concurrence des mines voisines du seigneur de Fiennes, de Fontanieu. Le rôle du petit bassin du Boulonnais demeurerait cependant secondaire à la veille de la Révolution⁸.

D'une importance bien plus grande pour l'économie française, la découverte du bassin de Valenciennes est postérieure à celle du bassin du Boulonnais. En 1716, les frères Jacques et Pierre Desandrouin s'associent à Pierre Taffin et à deux notables de Condé, Nicolas Desaubois, receveur du prince de Croÿ et J. Richard, receveur des Fermes du roi à Condé, beau-frère de P. Taffin. Il s'agit de trouver le prolongement du bassin hennuyer, en se fondant sur l'espoir que les couches houillères se continuent en s'enfonçant au-delà de la frontière, espoir qui peut sembler à l'époque aussi bien raisonnable que chimérique. Le directeur des recherches est Jacques Mathieu (1684-1747), bailli de Lodelinsart où il est à la tête du charbonnage de J. Desandrouin. Son expérience et ses qualités de technicien permettent de surmonter des difficultés inconnues dans le Borinage et le bassin de Charleroi. En particulier, J. Mathieu fait entourer les fossés creusés d'un cuvelage en chêne durant la traversée des niveaux aquifères. C'est en février 1720 que les ouvriers qu'il a fait venir de Lodelinsart découvrent à Fresnes, à quelques kilomètres de la frontière et de Valenciennes, une veine de charbon d'environ quatre pieds d'épaisseur, à une profondeur de 300 pieds. Selon un témoignage postérieur il est vrai de plusieurs années à la découverte, ce serait un sourcier venu de Charleroi qui aurait indiqué l'emplacement décisif à l'équipe de Mathieu⁹. Mais il ne s'agit que de charbon maigre, seulement propre à la cuisson des briques et de la chaux et dont la vente est difficile. De plus, les difficultés se multiplient : exigences du directeur des Fermes, paiement en septembre 1720 d'une aide gouvernementale de 35 000 livres (la moitié des sommes dépensées) en billets de Law dépréciés, et surtout inondation des travaux en fin d'année par suite d'une rupture du cuvelage. Dès juillet 1721, les associés décident de se séparer, mais les frères Desandrouin, P. Taffin et J. Richard reforment aussitôt une nouvelle société qui reprend le matériel et les travaux. Un peu après 1724, plus de 100 hommes sont au travail. Il faut à présent découvrir du charbon gras. On a déjà pu à l'époque repérer dans les bassins de Mons et de Charleroi la répartition des houilles maigres et

8. « Mémoire sur la minéralogie du Boulonnais dans ses rapports avec l'utilité publique... », *Journal des Mines* (1), an III, 1794, p. 54-54 ; A. OLRY, *Topographie souterraine du bassin houiller du Boulonnais ou bassin d'Hardinghen*, Paris, Impr. Nat., 1904, p. 88-89 ; E. VUILLEMIN, *le Bassin houiller du Pas-de-Calais*, Lille, Impr. Danel, 1880-1884, t. II, p. 250-253 ; FÈVRE, CUVELETTE, *Notice géologique et historique sur les bassins houillers du Pas-de-Calais et du Boulonnais*, Arras, Impr. Repessé-Crépel, 1900, p. 55-56.

9. GRAR, *op. cit.*, t. II, p. 23-24 et p. 29, ROUFF, *op. cit.*, p. 564 ; A. de SAINT-LÉGER, *les Mines d'Anzin et d'Aniche pendant la Révolution*, Paris, Leroux, 1935-1938, t. I, 1, p. XII-XIII.

des houilles grasses, ces dernières au sud des houilles maigres : J. Desandrouin et J. Mathieu estiment que puisqu'ils avaient découvert en France le prolongement souterrain des houilles maigres, en cherchant plus au sud, ils rencontreraient les houilles grasses ; d'où de nombreuses recherches au sud de Fresnes. Mais ce n'est qu'en juin 1734 que la houille grasse est enfin rencontrée dans une fosse d'Anzin¹⁰. L'intendant du Hainaut, J. Moreau de Séchelles, n'avait cessé de soutenir les recherches. Avec la découverte d'un combustible propre à de nombreux usages industriels, un bel avenir semblait assuré à la jeune compagnie houillère.

Mais avec le succès, une grave menace ne tardait pas à s'affirmer. Il ne s'agissait pas, comme dans les régions houillères du Centre de la France, de la résistance des petits propriétaires du sol contre les concessionnaires du sous-sol. C'étaient les prétentions des seigneurs hauts-justiciers, forts des coutumes du Hainaut, qui étaient en cause, coutumes selon lesquelles les seigneurs hauts-justiciers étaient propriétaires du sous-sol dont ils pouvaient seuls concéder l'exploitation. Une partie à trois s'engageait, avec comme acteurs les exploitants, les seigneurs hauts-justiciers et l'Etat. Avant la découverte de la houille grasse, la question ne s'était pratiquement pas posée : les associés avaient payé, après entente, une redevance aux seigneurs hauts-justiciers. Mais à partir de 1734 se multiplient les tentatives de seigneurs désireux d'évincer à leur profit la société Desandrouin-Taffin ; l'arrêt de 1744, pourtant si net dans l'affirmation des droits de l'Etat sur le sous-sol¹¹ ne résout pas la question, car si l'Etat seul peut concéder le droit d'exploiter un gisement de houille, on considère dans le Hainaut que ce gisement demeure la propriété du seigneur haut-justicier ; d'ailleurs les seigneurs obtiennent souvent en Conseil confirmation de leurs concessions. Il a fallu une longue suite de procès, presque toujours défavorables aux concessionnaires, d'accords temporaires entre seigneurs et exploitants et la constitution de sociétés par certains seigneurs eux-mêmes, pour qu'enfin on aboutît à la réunion en une seule société des principaux protagonistes. Le 19 novembre 1757, l'acte constitutif de la Compagnie d'Anzin était signé. « Pour parvenir à une réunion générale des fosses à charbon de terre de Fresnes, d'Anzin, Vieux-Condé, Raismes et Saint-Vast ; terminer tous les différents et procès portés et indécis au Conseil, vivre en bonne union et intelligence, et faire l'avantage de l'Etat et du public, en formant des établissements solides¹² », le vicomte Jacques Desandrouin, le prince Emmanuel de Croÿ, le marquis de Cernay et leurs principaux associés se répartissaient les vingt-quatre parts du capital de la nouvelle société. Fruit de plusieurs décennies d'efforts, la nouvelle société qui devenait une des plus importantes compagnies minières du monde pouvait désormais se développer sans entraves. En 1791, la Compagnie d'Anzin avait déjà un personnel de 4 000 ouvriers environ¹³.

10. GRAR, *op. cit.*, t. II, p. 41-46 ; *Lille et la région du Nord en 1909*, Lille, impr. Danel, t. II, p. 156-157.

11. M. ROUFF, *op. cit.*, p. 63 et suiv.

12. Arch. C^{te} d'Anzin : acte de société du 19 novembre 1757.

13. M. ROUFF, *op. cit.*, p. 280 et 424.

Les succès obtenus par la société Desandrouin-Taffin puis par la Compagnie d'Anzin n'ont pas manqué, durant tout le XVIII^e siècle, de susciter la formation de nombreuses sociétés de recherches, plus ou moins éphémères, souvent constituées par des associés des deux côtés de la frontière et engageant à la fois des travaux dans les deux Hainauts. La prospection s'opère sur le pourtour des concessions en exploitation, dans le prolongement du bassin découvert ou même assez loin, dans les régions de Lille, de Douai, de Maubeuge, dans l'Artois également, avec l'espoir déjà de trouver les couches unissant peut-être le charbon d'Anzin à celui du Boulonnais ; la Compagnie d'Anzin elle-même a participé à ces recherches. Mais à la veille de la Révolution, deux petites sociétés seulement subsistaient à côté de la Compagnie d'Anzin, celles d'Aniche et de Saint-Saulve.

La multiplicité des échecs tenait en partie au fait que malgré l'exemple d'Anzin, on continuait volontiers à croire que la houille se trouvait partout à la même profondeur : aussi arrêtaient-on souvent le creusement des fosses de recherches à 75 ou 80 mètres, en se fondant sur le précédent de la Compagnie Desandrouin¹⁴. En outre, des techniques irrationnelles continuent à être utilisées : en 1733, la Compagnie d'Aniche décide de faire « opérer des tourneurs de baguettes » pour tenter de repérer la direction des veines de charbon ; à la même époque d'ailleurs, dans la région de Rive-de-Gier, des sourciers opèrent également¹⁵.

La constitution de la Compagnie des mines d'Aniche est due à l'initiative d'un noble du Hainaut, le marquis de Trainel, lieutenant-général des armées du roi, qui après avoir obtenu la permission exclusive d'exploiter pendant trente ans les mines de charbon comprises entre les rivières de la Scarpe et de la Sensée, fonde, à l'imitation de la Compagnie d'Anzin, une société avec quelques nobles et gros fermiers. Après plusieurs échecs, les travaux sont reportés à Aniche, dont la seigneurie appartenait en partie au marquis de Trainel, et dans une des fosses d'Aniche, la houille est découverte en septembre 1778. Mais l'exploitation était difficile et la vente peu rentable¹⁶. Deux petites sociétés, les compagnies de Mortagne et de Saint-Saulve, bien qu'ayant rencontré le terrain houiller à l'est et au nord des concessions de la Compagnie d'Anzin, étaient encore moins heureuses que la société d'Aniche puisque pour leur part, elles n'avaient pu encore aborder l'exploitation.

A la veille de la Révolution, l'essentiel du bassin houiller de Valenciennes est concédé. L'apport des hommes et des capitaux du Hainaut autrichien et le rôle important joué par des nobles locaux ont facilité la découverte du prolongement des couches houillères en France. Une réussite est

14. BRUNEAU, *op. cit.*, p. 69.

15. Arch. C^{ie} d'Aniche : C.A. du 22 nov. 1773 ; LAURENT, *Notice historique sur la découverte de la houille à Rive-de-Gier*, Saint-Etienne, F. Gonin, 1839, p. 4.

16. Arch. C^{ie} d'Aniche : P.V. de la Direction, depuis septembre 1773 et acte de société ; DIEUDONNÉ, *Statistique du département du Nord*, Douai, an XII, 1804, t. I, p. 172-176 ; A. de SAINT-LÉGER, *op. cit.*, t. I, 1, p. XXIII-XXIV ; E. GRAR, *op. cit.*, t. II, p. 263-288 ; E. VUILLEMIN, *les Mines de houille d'Aniche*, Paris, Dunod, 1878, p. 29-35.

éclatante, celle de la Compagnie d'Anzin, dotée d'immenses concessions. Parce qu'il était au XVIII^e siècle un bassin neuf, le bassin houiller du Hainaut français n'a pas connu les luttes qui ont opposé les petits propriétaires du sol aux nouvelles sociétés houillères dans le Centre de la France : de vastes domaines ont donc pu être attribués. Mais les mines de l'Artois sont toujours ignorées et il a fallu encore un demi-siècle d'efforts pour les découvrir.

II | La stagnation des recherches de la Révolution à la fin de la Restauration

Dans la longue conquête qu'a exigée le bassin houiller de la région du Nord, la période qui va de la Révolution à la fin de la Restauration correspond à une relative stagnation. Les événements révolutionnaires en sont la cause initiale, événements qui ont d'abord remis en cause toute la répartition de la propriété du bassin découvert au XVIII^e siècle et ont en outre pendant un temps transformé la région houillère en une zone d'opérations militaires. Quand a cessé le va-et-vient des armées, il semble bien que l'annexion de la Belgique ait tendu à ralentir l'extension du bassin du Nord : l'entrée libre de la houille belge, la certitude de pouvoir compter sur les ressources importantes des bassins de Liège, de Charleroi et de Mons n'incitaient pas à développer encore l'aire d'un bassin seulement entré en convalescence. Si au XVIII^e siècle l'existence des bassins belges avait constitué un stimulant, elle jouait maintenant à la manière d'un frein. La scission de 1815 engendrant rapidement des droits de douane élevés sur les houilles belges importées, aurait pu fournir l'occasion d'une nouvelle extension du bassin houiller de la région du Nord. Mais ces circonstances nouvelles n'ont pas eu un effet immédiat. En outre, l'importance de la Compagnie d'Anzin a pu faire craindre aux éventuels prospecteurs une concurrence trop difficile ; le spectacle de la Compagnie d'Aniche, toujours languissante, n'était nullement encourageant. L'initiative, semblait-il, n'aurait pu venir que de la Compagnie d'Anzin mais celle-ci était déjà richement dotée.

Dès le début de la Révolution, la volonté de la Constituante d'adopter une loi fondamentale sur les mines pouvait constituer un grave danger pour les compagnies minières concessionnaires, menacées par les partisans des droits des propriétaires du sol. Et de fait, la loi du 28 juillet 1791, à cause de ses équivoques, a provoqué dans le Centre de la France de multiples conflits¹. Elle affirmait pourtant le principe du droit de la Nation de concéder les mines et laissait en place les concessionnaires, du moins pour cinquante ans ; les compagnies d'Anzin, d'Aniche et de Saint-Saulve étaient ainsi maintenues dans leurs droits.

Avec la déclaration de guerre d'avril 1792, la production houillère du Nord est ralentie par suite de nombreux départs d'ouvriers ; en 1793, l'avance autrichienne et l'occupation de Valenciennes s'accompagnent de la destruction de la plupart des installations de la région d'Anzin. Durant l'hiver de 1793-1794, la disette de charbon est si grande que le gouvernement lui-même fait procéder à des recherches de houille dans

1. ROUFF, *op. cit.*, p. 511-582 ; cf. en particulier la défense de la C^{ie} d'Anzin par Mirabeau, p. 564. Théodore Desandrouin, pourtant député de la noblesse, frère de Stanislas, s'est tu durant la discussion de la loi.

les départements du Nord et de la Somme. De plus, la plupart des nobles qui faisaient partie des sociétés houillères du Nord avaient émigré. Parmi les principaux associés d'Anzin, seuls restèrent en France Stanislas Desandrouin, Taffin, de Gœulzin, Dupio et de Rœulx² ; ainsi demeuraient en France quelques-uns des héritiers des pionniers de l'industrie houillère du Nord tandis qu'étaient partis en émigration les héritiers des seigneurs hauts-justiciers. La confiscation des avoirs des émigrés au profit de la République pouvait mener à une gestion directe des mines du Nord par l'Etat et bouleverser le régime des concessions. Mais si la nationalisation a été réclamée ou amorcée en 1793-1794, c'est évidemment une toute autre solution qui a prévalu avec la Convention thermidorienne³. La loi du 17 frimaire an III (7 décembre 1794) a autorisé « les citoyens intéressés dans les établissements de commerce ou manufactures, dont un ou plusieurs associés sont frappés de confiscation », à racheter à la Nation les parts confisquées. Les actionnaires d'Anzin et d'Aniche demeurés en France ont utilisé cette loi pour reprendre en 1795 la complète maîtrise des sociétés. Stanislas Desandrouin et son fondé de pouvoirs Jacques Renard ont pu mener à bien l'opération parce qu'ils ont obtenu les capitaux nécessaires, soit deux millions, de bailleurs de fonds dont les principaux sont Le Coulteux, Claude Périer, Guillaume Sabatier et Pierre-Nicolas Berryer ; en échange, ceux-ci entrent dans la société⁴. La part de la République a été estimée à 2 418 505 livres et les nouveaux actionnaires d'Anzin ont reçu de Desandrouin 11 sols et 4 deniers sur les 24 sols du capital⁵. Pour Aniche, la solution fut plus facile puisque la société était déficitaire ; en septembre 1795, il suffit au District de Douai de céder gratuitement les parts de l'Etat aux associés demeurés en France. Lorsque à partir de 1800 s'effectue le retour d'émigrés, les compagnies d'Anzin et d'Aniche ne tardent pas à se heurter aux réclamations de leurs anciens associés. La Compagnie d'Aniche se refuse à toute restitution, mais la Compagnie d'Anzin se résout, en 1806, à une transaction avec les émigrés rentrés, transaction par laquelle elle leur rend trois sols, c'est-à-dire environ le quart des actions qu'ils possédaient avant 1789⁶. Ainsi se trouvait résolu sous l'Empire un des plus épineux litiges provoqués par la Révolution, litiges relatifs à ce problème essentiel de la propriété minière.

Un autre apport de l'Empire est constitué par la loi absolument fondamentale du 21 avril 1810 qui, pour la France et les pays où elle a été et est demeurée appliquée, a pesé d'un très grand poids sur la prospection et la répartition de la propriété des bassins houillers. L'Empire allait plus loin que ne l'avaient fait l'Ancien Régime et la Consti-

2. SAINT-LÉGER, *op. cit.*, t. I, p. XXIX et pièces annexes 19 et 102, t. II, p. 223-224.

3. Ch. SCHMIDT, « un Projet de nationalisation des Mines d'Anzin en 1792. Commission de rech. et publicat. des documents relatifs à la vie écon. de la Révolution », *Bulletin trimestriel* (3 et 4), 1910, p. 225-232 ; SAINT-LÉGER, *op. cit.*, t. I, p. XXIX-XXXII.

4. Arch. C^{ie} d'Anzin, C.A. du 22 messidor an III.

5. Arch. C^{ie} d'Anzin, C.A. du 22 messidor (10 juillet 1795) et du 22 thermidor an III (9 août 1795).

6. Arch. C^{ie} d'Anzin, C.A. du 1^{er} juin 1806.

tuante puisque la loi énonçait nettement les droits de l'Etat sur le sous-sol, Etat seul habilité à octroyer des concessions. Il en résultait en particulier ce fait important que l'auteur d'une découverte n'avait ni la certitude d'obtenir une concession ni l'autorisation d'exploiter. On verra toutes les rivalités que ces dispositions ont entraînées entre les sociétés de recherche sollicitant le même périmètre. Mais la loi de 1810 ne limitait pas l'extension et la réunion des concessions et rendait celles-ci perpétuelles : l'acte de concession « donne la propriété perpétuelle de la mine, laquelle est dès lors disponible et transmissible comme tous autres biens »... (art. 7)⁷. A la différence de l'Angleterre, les droits des propriétaires du sol sur le sous-sol n'étaient pas reconnus et par rapport à l'Ancien Régime, les droits de l'Etat étaient diminués : une fois la concession octroyée, ils se réduisaient à des exigences fiscales, une surveillance des règles de sécurité et des pouvoirs très restreints de déchéance en cas d'inexploitation. Les réunions de concessions étaient autorisées, sans l'intervention du gouvernement, « mais à la charge de tenir en activité l'exploitation de chaque concession » (art. 31). Tout Français et tout étranger, agissant isolément ou en société, pouvait solliciter et obtenir une concession minière à condition d'être domicilié en France (art. 13 et 23) ; les sociétés étrangères ne pouvaient ainsi agir en France que par l'intermédiaire de sociétés associées ou filiales.

L'article 51 de la loi de 1810 précisait que « les concessionnaires antérieurs à la présente loi deviendront, du jour de sa publication, propriétaires incommutables » ; il rendait donc perpétuelle la propriété des vastes concessions d'Anzin et d'Aniche. Quelle était alors la superficie de ces concessions ? La loi du 28 juillet 1791 avait prescrit un maximum de 6 lieues carrées (11 850 hectares) pour toutes les concessions existantes. Les opérations militaires avaient retardé la mise en pratique de la loi dans le Nord. La loi fut appliquée à la Compagnie d'Anzin le 6 prairial an IV (25 mai 1796) et il ne lui fut laissé que deux périmètres à exploiter : la concession de Vieux-Condé, au-delà de l'Escaut, qui ne dépassait guère une lieue carrée, et celle d'Anzin, réduite à 6 lieues carrées. Mais la Compagnie d'Anzin réussit à faire valoir que la concession d'Anzin était en réalité la somme de plusieurs concessions et finalement un arrêté du Directoire du 29 ventôse an VII (19 mars 1799) lui reconnut la propriété des quatre concessions de Vieux-Condé, Anzin, Fresnes et Raismes d'une superficie totale de 22 706 hectares ; la compagnie sauvegardait ainsi pratiquement son avoir. La Compagnie d'Aniche, elle, tombait sous le coup de la loi. La vaste concession de 18 à 20 lieues carrées dont elle disposait était réduite le 6 prairial an IV (25 mai 1796) à la surface légale (11 850 hectares) ce qui l'amputait des deux tiers⁸. En outre, à la suite de laborieuses négociations, la Compagnie d'Anzin réussissait en 1808 à acquérir la concession de 7 000 hec-

7. Texte de la loi dans J.-B. DUVERGIER, *Collect. complète des lois, décrets, ordonnances, règlements et avis du Conseil d'Etat*, 2^e éd., Paris, Guyot et Scribe, 1836, p. 83-92.

8. E. VUILLEMIN, *le Bassin houiller du Pas-de-Calais*, Lille, Impr. Danel, 1880-1884, t. II, p. 250-253.

tares que possédait la Compagnie de Saint-Saulve. En 1810, la Compagnie d'Aniche, malgré la réduction qu'elle avait subie, et surtout la Compagnie d'Anzin se trouvaient ainsi très richement pourvues, avec des domaines dont la prospection et l'exploitation n'étaient qu'amorcées. Malgré la relative tranquillité retrouvée à partir du Directoire, les deux sociétés ne tirent toujours qu'un modeste parti de leurs concessions et elles n'éprouvent donc pas le besoin d'effectuer de nouvelles recherches dans la région⁹.

Le bassin du Boulonnais avait connu une grande activité au temps de la Terreur, lorsqu'il avait fallu compenser les pertes de charbon subies dans la région de Valenciennes. Mais sous l'Empire, son importance déclina. Des membres de la famille Desandrouin se trouvaient toujours à la tête des mines d'Hardinghen, dont la concession s'étendait sur 3 067 hectares¹⁰. La superficie totale concédée dans le Nord et le Pas-de-Calais s'élevait de ce fait, en 1810, à 44 623 hectares.

Le retour de la paix en 1815 et le rétablissement de la protection contre la concurrence belge n'empêchent pas la Compagnie d'Aniche de continuer à stagner. En revanche, les conditions nouvelles permettent des progrès notables à la Compagnie d'Anzin, qui réalise d'importants bénéfices pendant une grande partie de la Restauration. La Compagnie d'Anzin se livre à des travaux de recherche et d'exploitation qui lui permettent d'acquérir une meilleure connaissance de ces concessions : des fosses nouvelles sont creusées entre Saint-Vaast et Denain, près de Valenciennes, ainsi qu'à Abscon, à l'ouest de ses possessions, près de la limite de la concession d'Aniche. Dans son rapport au conseil d'administration du 15 juin 1826, Casimir Perier indique parmi les données qui ont dissipé l'inquiétude des années précédentes ce fait que « la compagnie aura retiré cet immense avantage de la complète réussite des travaux entrepris à Abscon qu'elle a maintenant des notions exactes et rassurantes sur les richesses que renferme la concession d'Anzin¹¹ ».

Il s'agissait jusque-là de travaux de reconnaissance entrepris à l'intérieur des concessions déjà possédées, mais la Compagnie d'Anzin songeait aussi à élargir ses possessions en acquérant des charbonnages en Belgique, de préférence dans le bassin de Charleroi et non dans le bassin de Mons : « Tous nos regards doivent être tournés vers Charleroy, c'est là où nous avons intérêt à prendre pied, pour acheter dans le Borinage il faudrait qu'on nous fit un pont d'or » écrivait Joseph Perier, le 29 janvier 1826, à l'agent général de la compagnie, et deux jours plus tard : « J'appelle de nouveau votre attention sur le grand intérêt qu'a la compagnie à traiter d'une concession à Charleroy, pays qui devient le point de mire de gens à capitaux depuis qu'il est sérieusement question du canal de Charleroy

9. E. DORMOY, *Topographie souterraine du bassin de Valenciennes*, Paris, Impr. Nat., 1867, p. 43 et 45 ; *Annuaire statistique du département du Nord*, de 1803 à 1815.

10. FÈVRE, CUVELETTE, *Notice géologique et historique sur les bassins houillers du Pas-de-Calais et du Boulonnais*, Arras, Impr. Repessé-Crépel, 1900, p. 55-56 ; VUILLEMIN, *op. cit.*, t. II, p. 251.

11. Arch. C^{ie} d'Anzin, C.A. du 15 juin 1826.

à Bruxelles et de la canalisation de la Sambre¹² ». Les projets ainsi esquissés n'aboutissaient pas mais, en octobre 1826, la compagnie sollicite pour sa concession d'Anzin une extension de 4 490 hectares. Elle n'a pu manquer d'être incitée à persévérer dans cette voie par des recherches concurrentes entreprises en 1828 au nord du bassin de Valenciennes par la Compagnie de Bruille et au sud par la Compagnie Dumas, société de négociants lillois qui, en janvier 1829, présente une demande en préférence. A cette dernière date ni la Compagnie d'Anzin ni la Compagnie Dumas n'avaient en fait entrepris aucune prospection, mais en mai 1829, l'ingénieur des Mines du Nord constate que les deux sociétés « ont atteint simultanément les gites houillers dans les terrains litigieux » de la région de Denain¹³, où un précieux gisement de charbon gras est découvert. Ces résultats heureux ont eu pour effet de relancer en grand, quelques années plus tard, les recherches houillères dans la région du Nord.

12. Lettres de J. Perier du 29 et du 31 janvier 1826, citées dans L. W., « les Banquiers Perier *managers* de l'industrie charbonnière au XIX^e siècle, *Mines* (6), 1958, p. 589.

13. A.D.N., S. 8311.

III | La fièvre des houillères

Ses origines. Les années 1834-1839

A partir de 1834, pendant cinq ans, la région du Nord connaît une fièvre de recherches houillères, qui contraste avec la longue stagnation antérieure. Cette intense reprise de la prospection s'explique directement par les succès des sociétés qui ont réussi à obtenir des concessions minières dans le Nord, à côté de la Compagnie d'Anzin et malgré elle. En juin 1831, Casimir Perier étant président du Conseil des ministres, la Compagnie d'Anzin, qui a renoncé à la plus grande partie de la stérile concession de Saint-Saulve, reçoit une nouvelle concession, celle de Denain, de 1 344 hectares. La Compagnie Dumas obtient, elle, en février 1832, au sud de ce périmètre la concession de Douchy de 3 419 hectares¹. Le gouvernement de Casimir Perier a donc dû tenir compte du désir de l'administration régionale et des chambres de commerce du Nord, de favoriser la concurrence pour l'établissement de nouvelles exploitations. Dans le même esprit, pour la partie septentrionale du bassin, le terrain contesté entre la Compagnie d'Anzin et la Compagnie de Bruille est partagé en octobre 1832 entre les deux sociétés et réparti en deux petites concessions². De plus, la Compagnie d'Anzin avait acheté dans le Borinage, en novembre 1831, le petit charbonnage du Bois de Boussu Nord, pour la somme de 692 403 francs, affaire d'ailleurs peu rentable, puisque quelques années plus tard, les travaux ont dû être suspendus et le charbonnage a été cédé à la Société de commerce de Bruxelles avec une perte de 181 400 francs³.

Les recherches des sociétés de Douchy, de Bruille et d'Anzin s'étaient opérées jusqu'au début de la monarchie de Juillet au milieu d'une relative indifférence. Mais l'année 1834 voit se développer dans la région du Nord une véritable frénésie de recherches houillères. Sur le pourtour des concessions instituées, dans le prolongement du bassin du Nord et aussi dans des secteurs nettement distincts, de nombreux forages témoignent d'une ruée vers le charbon, or noir de l'époque. Les circonstances économiques générales expliquent en grande partie cette brutale renaissance : une brusque reprise du développement des chemins de fer retentit sur les deux industries les plus étroitement liées à ce développement, la métallurgie et la houille. On sort de la dépression qui a suivi la crise de 1825 et la révolution de 1830. Aussi l'intérêt pour les valeurs houillères est-il un phénomène national et même international : les bassins de la Loire et du Gard, la Belgique, l'ont également ressenti.

1. A.D.N., S. 8311 et 8312.

2. A.D.N., S. 8299 : conc. de Bruille (403 ha) ; A.D.N., S. 8340 : conc. d'Odomez (316 ha) ; A.N., F 14, 7814, dr 45.

3. Arch. C^{ie} d'Anzin, C.A. du 4 novembre 1831 et du 6 avril 1835.

En France, les sociétés houillères, créées entre 1836 et 1839, ont réuni des capitaux importants, ce qu'illustre le tableau ci-dessous, même si l'on tient compte de ce que les sommes réellement investies ont dû être notablement inférieures ⁴ :

TABLEAU 1

Années	Sociétés d'exploitation (Millions de F)	Sociétés de recherches (Millions de F)	Total (Millions de F)
1836	23	1,2	24,2
1837	24,8	30,45	55,25
1838	56,86	6,3	63,16
1839	7,7		7,7
Total	112,36	37,95	150,31

L'attention des détenteurs de capitaux a été particulièrement attirée par le succès extraordinaire qu'ont obtenu les actions de la Compagnie des mines de Douchy : celle-ci s'est constituée en société d'exploitation en décembre 1832, ses 26 parts ne versent que 3 000 francs et ne se cotent que 2 230 francs en février 1833 ; mais il suffit que la compagnie rencontre, en mai 1833, une veine de houille dans son unique puits pour que ses actions connaissent un bon prodigieux : leur cours aurait atteint 300 000 francs en janvier 1834 ⁵. Le mérite de la Compagnie de Douchy était certain, qui démontrait que la zone houillère débordait dans le département du Nord la limite des anciennes concessions octroyées ; l'exploitation pouvait toutefois n'aboutir qu'à des résultats très limités. Mais pour les détenteurs de capitaux à la recherche de placements fructueux, la Compagnie de Douchy semblait attester qu'il y avait dans la région du Nord la possibilité de constituer à côté de la Compagnie d'Anzin des nouvelles sociétés houillères susceptibles d'assurer rapidement à leurs fondateurs des primes magnifiques pour des versements limités, avant même tout démarrage sérieux de l'exploitation. On était persuadé aussi que les recherches antérieures à la Révolution avaient abouti à des découvertes que la Compagnie d'Anzin avait rachetées et dissimulées ; il suffisait donc de reprendre ces recherches, en se méfiant de la puissante société. Tous ces espoirs donnent un caractère spéculatif évident aux recherches effectuées alors dans la région du Nord : il s'agissait moins d'investir à long terme des capitaux dans des sociétés sérieuses que de tenter d'obtenir des résultats suffisamment prometteurs pour

4. Nous empruntons ce tableau à Bertrand GILLE, « les Plus grandes compagnies houillères françaises vers 1840 », Actes du colloque *Charbon et Sciences humaines*, Paris, Mouton, 1966, p. 159. Voir aussi B. GILLE, *la Banque et le crédit en France de 1815 à 1848*, Paris, P.U.F., 1959, p. 332-335 ; Jacques BRESSON, *Annuaire des sociétés par actions...*, Paris, 1839-1840.

5. *Notice sur la Compagnie de Douchy*, Valenciennes, Impr. Hollande, 1889, p. 10 ; la production de la compagnie ne devient notable qu'en 1836, avec 77 137 tonnes.

assurer la revente à un cours élevé d'actions acquises à bon compte. Aussi les recherches de houille dans la région du Nord ont-elles mobilisé des capitaux accumulés à Lille, Valenciennes, Cambrai et Arras, et drainé des capitaux parisiens et belges ; elles devenaient l'objet d'une spéculation nationale et internationale.

L'évolution des techniques de recherche minière pouvait aussi bien faciliter les explorations sérieuses que les prospections purement formelles. L'invention du sondage à trépan remontait bien à 1775, mais selon l'ingénieur des Mines de Bonnard, la presque totalité des recherches qui avaient été effectuées au XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle l'avaient été par le creusement de puits, forcément très coûteux. L'emploi des sondages au trépan permettait, vers 1830, de se contenter de consacrer 8 à 10 000 francs par forage, mais beaucoup de sociétés continuaient à préférer creuser des fosses : parmi les neuf sociétés qui, en 1839, sollicitaient une concession au sud du périmètre d'Aniche, la Société d'Azincourt et la Société d'Hordain-sur-Escaut, qui avaient recouru aux procédés traditionnels, avaient dépensé respectivement 311 000 et 362 000 francs, tandis que la Société Carette et Minguet, qui s'était assurée les services compétents de l'ingénieur Joseph Degousée, a pu, grâce à des sondages au trépan, obtenir des résultats tout aussi valables avec 91 000 francs seulement de dépenses⁶. Un plan rationnel de recherches aurait pu permettre d'arriver à des certitudes par ces méthodes beaucoup moins onéreuses qu'auparavant, mais inversement on pouvait se contenter d'opérer quelques sondages assez peu coûteux, solliciter une concession, se vanter de résultats et provoquer ainsi une montée rapide des prix. Les déboires ont été forcément nombreux. Si dans le Nord, des concessions nouvelles ont été instituées, l'échec a été complet dans le Pas-de-Calais.

En 1837, soixante-dix demandes de concessions avaient été transmises à la préfecture du Nord et de nombreuses demandes à la préfecture du Pas-de-Calais⁷. Les hommes d'affaires de la région du Nord jouaient un rôle important dans l'organisation et dans l'accélération des nouvelles tentatives. La Compagnie d'Anzin, inquiète devant la frénésie des recherches qui cernaient son domaine, s'efforçait de gêner les concurrents en sollicitant pour elle-même de nouvelles concessions. Ses efforts étaient particulièrement contrecarrés par la volonté de banquiers de Valenciennes, Perret et Hamoir, qui s'efforçaient de regrouper plusieurs sociétés de recherches en une vaste association capable de rivaliser avec la compagnie⁸. La Compagnie d'Anzin et les Perier demandaient la

6. *Lille et la région du Nord en 1909*, Lille, Impr. Danel, 1909, t. II, p. 200 ; BONNARD, « Notice sur diverses recherches de houille entreprises dans le département du Pas-de-Calais... », *Journal des Mines*, 36, 1809, p. 439 ; DU SOUCH, *Essai sur les recherches de houille dans le Nord de la France*, Paris et Arras, 1839, p. 6 ; A.N., F 14, 7815, dr 47 : concession d'Azincourt.

7. VUILLEMIN, *op. cit.*, t. III, p. 62.

8. Arch. de la Sté des hauts fourneaux de Maubeuge ; B. GILLE, *op. cit.*, p. 253 ; E. HAMOIR, « Notes sur les Hamoir et les débuts des hauts fourneaux de Maubeuge », extrait de *l'Intermédiaire des généalogistes*, 85, janvier 1960.

concession de Thivencelles en accord avec une société animée par la banque Rothschild et la Société de commerce de Bruxelles, filiale de la Société générale de Belgique, banque qui a joué un rôle considérable dans le développement de l'industrie houillère belge⁹. En 1837, la Compagnie de Cambrai fait choisir l'emplacement de ses sondages par André-Hubert Dumont (1809-1857) professeur à l'université de Liège, un des grands géologues belges du XIX^e siècle ; celui-ci est envoyé par John Cockerill, l'industriel de Seraing, tenté lui aussi par les prospections en cours¹⁰. Les banquiers parisiens Carette et Minguet fondent une société qui entreprend des forages au sud de la concession d'Aniche¹¹. Enfin, plusieurs dizaines de sociétés, auxquelles s'associent souvent de vieilles familles de Lille ou de Cambrai, comme les Wacrenier, les Delaune, les Casteleyn ou les Boittelle et les Gueulain, multiplient pendant plusieurs années les recherches autour des concessions existantes et aussi dans les arrondissements de Lille et d'Avesnes¹².

Les recherches dans le Pas-de-Calais, sans doute parce qu'elles paraissent plus aléatoires que celles entreprises de part et d'autre d'un bassin déjà reconnu, ont mobilisé des énergies et des capitaux beaucoup plus exclusivement régionaux. A l'origine des nombreuses sociétés explorant la région se trouvent toujours des membres de familles de Lille, Valenciennes, Arras ou Amiens ; la bourgeoisie de Cambrai, dont le rôle est essentiel dans le Nord, s'intéresse alors assez peu au Pas-de-Calais. Le petit bassin du Boulonnais lui-même est cerné par de nombreux sondages¹³. Les ingénieurs des mines du Pas-de-Calais Clapeyron et Du Souich cherchent à susciter la formation d'une grande association départementale qui éviterait une dispersion des efforts. Mais la Société départementale constituée en 1837, avec un capital de 2 500 000 francs, ne peut exécuter que trois sondages¹⁴. Les échecs s'expliquent par le fait qu'on continue presque toujours à aligner les sondages vers l'ouest et le sud-ouest dans la direction du bassin du Nord, par suite de l'ignorance où l'on est encore de la déviation des couches houillères à la hauteur de Douai. Cependant, la compagnie des Canonnières de Lille entreprenait, en 1835, à Flers, au nord de Douai, un sondage qu'elle devait arrêter dans le tourtia à 206,43 m de profondeur par suite d'un éboulement ; quelques mètres plus bas, elle aurait atteint le terrain houiller et repéré ainsi la véritable orientation du bassin houiller au-delà de la concession d'Aniche¹⁵.

9. Nous utilisons les indications fournies par le dossier des A.N., F 14, 7815, dr 48, et par les registres du C.A. de la C^{te} d'Anzin ; cf. aussi *le Centenaire de la Société générale de Belgique, 1822-1922*, Bruxelles, 1922, p. 60.

10. A.N., F 14, 7827 : note additionnelle pour la Soc. de Cambrai (nov. 1837).

11. A.N., F 14, 7815, dr 47.

12. Cf. VUILLEMIN, *op. cit.*, t. III, p. 61-91.

13. A. OLRÉ, *Topographie souterraine du bassin houiller du Boulonnais ou bassin d'Hardinghen*, Paris, Imp. Nat., 1904, p. 106.

14. A.D.P.C., *Société départementale pour la recherche et l'exploitation de la houille dans le Pas-de-Calais*, statuts du 27 octobre 1837.

15. A.N., F 14, 7819.

Mais dès 1839, la frénésie de recherches cessait aussi vite qu'elle avait commencé. L'aspect passionnel qu'avait revêtu les prospections entreprises mettait celles-ci à la merci des fluctuations brusques ; l'engouement pour se maintenir aurait eu besoin de réussites retentissantes. Or, la floraison des sociétés, le caractère peu sérieux de trop d'entreprises, source de nombreux scandales et de résultats médiocres, n'avaient pas permis de brillants démarrages semblables à celui de la Compagnie de Douchy. La raréfaction des disponibilités financières des actionnaires empêchait de nouveaux investissements et l'atmosphère de pessimisme engendré par la crise de 1839 faisait naître un découragement brutal qui arrêta les recherches. La prospection fiévreuse n'avait duré que pendant les quelques années d'expansion qui avaient séparé une crise et une dépression d'une nouvelle crise. Les seules recherches inutiles, entreprises pour découvrir le prolongement du bassin houiller au-delà de Douai, avaient englouti près de quatre millions de francs¹⁶. Dans un rapport du 5 novembre 1839, l'inspecteur général Héricourt de Thury estimait à quatorze millions de francs le coût global des recherches vaines menées dans la région du Nord et son commentaire était sévère : « Il est vraiment déplorable de voir ainsi prodigués les fonds de capitalistes trop confiants dans les promesses brillantes et illusoire de ces prospectus répandus pourtant à profusion, sur lesquels on ne saurait trop appeler l'attention de l'autorité, quand on voit qu'en moins de cinq ans, il a été dépensé plus de quatorze millions de francs en vaines recherches ; des sociétés ont dépensé, sans aucune probabilité de succès, plus de 3,4 et 500 000 francs pour fosses, avaleresses, sans parler encore des dépenses pour acquisitions de terrains, de machines et constructions de bâtiments¹⁷ ».

Toutes les recherches des années 1834-1839 aboutissaient finalement dans le Nord à l'octroi de nouvelles concessions qui donnaient à la répartition du bassin houiller du Nord son extension à peu près définitive. Les lenteurs de l'instruction, les multiples contestations et oppositions menaient à 1841 l'octroi des dernières concessions de la période. Par rapport à la situation existant au début de la monarchie de Juillet, la superficie des concessions instituées dans le département du Nord connaissait un progrès important, puisqu'elle passait de 34 756 à 55 844 hectares, soit un accroissement de 56,89 %. La Compagnie d'Anzin qui, à la fin de la Restauration, disposait de près de 30 000 hectares, ne disposait plus à la fin de la monarchie de Juillet que de 26 565 hectares, mais la renonciation à une grande partie de la concession de Saint-Saulve était plus que compensée par l'acquisition des concessions de Denain et d'Odomez et le rachat en 1843 de la concession d'Hasnon pour 575 000 francs¹⁸. En revanche, c'était la Compagnie de Thivencelles et Fresnes-Midi, née de la fusion de la Compagnie de

16. Selon l'ingénieur général Dufrenoy dans son rapport du 12 février 1850, dans F 14, 7819.

17. A.N., F 14, 7815, dr 47.

18. Arch. C^{ie} d'Anzin, C.A. du 15 avril 1843.

Fresnes-Midi, animée par le maréchal Soult, et de la société Hamoir, qui avait obtenu les concessions de Thivencelles, Fresnes-Midi et Escaupont. Une lutte assez vive opposait la Compagnie de Thivencelles à la Compagnie d'Anzin jusqu'à la révolution de 1848, en partie parce que la concession d'Escaupont constituait une enclave au sein du domaine d'Anzin¹⁹. Faute de travaux suffisants, la Compagnie d'Aniche n'avait pu obtenir aucune extension mais une série de sondages au nord des anciennes exploitations de sa propre concession lui avait permis de découvrir, en 1839, un nouveau faisceau de veines et d'y ouvrir sa fosse Renaissance plus rentable que les précédents puits²⁰.

Les 15 941 hectares octroyés à des compagnies autres qu'Anzin et Hasnon se répartissaient en dix concessions que se partageaient six sociétés, celles de Douchy, Crespin, Marly, Azincourt, Vicoigne, Thivencelles, Fresnes-Midi²¹. La pression du gouvernement soucieux de stimuler la concurrence mais aussi d'éviter un morcellement des concessions préjudiciables à la rentabilité de l'exploitation, avait réussi à provoquer le regroupement d'une douzaine de sociétés dans les trois compagnies de Vicoigne, Azincourt et Thivencelles. L'extension de la superficie concédée ne devait pas faire illusion : toutes les concessions nouvelles se situaient sur les marges du bassin et dépassaient en grande partie la limite réelle du terrain houiller. Les possessions des compagnies d'Anzin et d'Aniche se voyaient ainsi bordées au nord, au sud et à l'est par un mince liseré de concessions à l'avenir très incertain. Les élus étaient donc peu nombreux et les résultats obtenus, malgré certaines apparences, bien médiocres par rapport aux efforts déployés et surtout aux espoirs initialement conçus. Seules les compagnies de Douchy et de Vicoigne acquéraient une importance certaine et elles allaient contribuer plus tard et de façon décisive à la découverte et à la mise en valeur du bassin houiller du Pas-de-Calais.

Dans le Boulonnais, d'actives recherches avaient permis au gouvernement d'instituer légalement la concession de Fiennes et d'attribuer une nouvelle concession, celle de Ferques. Mais dans le reste du Pas-de-Calais, la décennie des années trente avait abouti à un échec complet, dont l'ingénieur des Mines Du Souich analysait les raisons dans une étude importante de 1839, *Essai sur les recherches de houille dans le Nord de la France*²². Ancien élève de l'Ecole polytechnique, Du Souich a fait

19. A.N., F 14, 7812, 7814, 7815 et 7817.

20. E. VUILLEMIN, *les Mines de houille d'Aniche*, op. cit., p. 95.

21. A.N., F 14, 7812 à 7817, 7827 et 7828 ; A.D.N., S 8292, 8299, 8308, 8311, 8312, 8329, 8340, 8346, 8349 ; Douchy (Concession de Douchy : 12 févr. 1832 : 3 419 ha) ; Crespin (Crespin, 27 mai 1836, 2 842 ha) ; Marly (Marly, 8 déc. 1836, 3 313 ha) ; Azincourt (Azincourt, 29 déc. 1840, 870 ha) ; Vicoigne (Bruille, 6 oct. 1832, 403 ha) ; Château l'Abbaye, 17 août 1836, 916 ha ; Vicoigne, 12 sept. 1841, 1 320 ha, soit 2 639 ha ; Thivencelles et Fresnes-Midi (10 sept. 1841 : Escaupont, 110 ha, Thivencelles, 981 ha, Saint-Aybert, 455 ha, soit 1 546 ha) ; la conc. d'Hasnon obtenue en 1840 par la C^{ie} d'Hasnon et rachetée en 1843 par la C^{ie} d'Anzin était de 1 488 ha.

22. Paris et Arras, 1839 ; sur Alban du Souich (1812-1888), cf. F 14, 2378-I : dossier de Du Souich à la direction des Mines ; E. CASTEL, Notice nécrologique sur M. Du SOUICH, inspecteur général des Mines, dans *Annales des Mines*, 8^e série, 19, 1891, p. 215-252 ; R. SAMUEL-LAJEUNESSE, *Grands mineurs français*, Paris, Dunod, 1948, p. 110-116.

toute sa carrière au corps des Mines. Dès 1831, pour son premier poste, il avait été affecté comme ingénieur ordinaire à Arras, à la tête d'un bien modeste sous-arrondissement minéralogique puisque celui-ci comprenait seulement le petit bassin du Boulonnais. Mais ce qui semblait ne devoir être qu'un poste déshérité de débutant allait lui permettre de donner toute sa mesure. Du Souich pouvait suivre durant les années 1831-1839 toutes les tentatives effectuées dans la région du Nord ; dans son ouvrage de 1839, il faisait le point des résultats obtenus et regrettait l'arrêt des recherches. L'ingénieur déplorait « l'aveugle pratique » qui avait caractérisé les explorations entreprises, le mépris pour les considérations théoriques : « On ignore que ces considérations ne sont que la juste appréciation des faits. La théorie, c'est ici une pratique éclairée : une question de recherches de mines est une question toute géologique, et le géologue ne peut commencer à s'effacer que lorsque les gites ont été découverts²³ ». On avait étendu la connaissance du bassin de Valenciennes au nord et au sud des anciennes concessions, mais on n'avait pu trouver le prolongement du bassin vers l'ouest. Du Souich proposait donc un plan rationnel de recherches, établi en fonction de la structure géologique de la région du Nord. Par une succession de sondages établis suivant des lignes perpendiculaires à l'orientation supposée des couches, il fallait d'abord rechercher si le bassin houiller du Nord se prolongeait dans le Pas-de-Calais suivant la même direction. Au cas où tous ces sondages bien coordonnés entre eux aboutiraient à un résultat négatif, il conviendrait de procéder à toute une série de sondages plus au nord, suivant cette fois une ligne joignant la concession d'Aniche au bassin du Boulonnais ; seules la recherche organisée et l'union de la pratique et de la science pourraient conduire au succès. Tout en continuant encore à croire à la possibilité de l'existence de la houille dans la région d'Arras, Du Souich envisageait donc aussi celle d'un changement de direction des couches houillères ; il craignait toutefois qu'en cas de déviation, la formation houillère ne présentât plus que des lambeaux discontinus.

Le désordre des recherches opérées le plus souvent sans compétence avait été certainement pour beaucoup dans l'inefficacité de la prospection : l'excuse des sociétés de recherches était qu'elles avaient pensé pouvoir procéder dans la recherche du bassin du Pas-de-Calais par la même méthode que celle qui, au XVIII^e siècle, avait permis la découverte du bassin du Nord dans le prolongement direct de celui de Mons. L'échec n'était d'ailleurs pas inutile. Il avait ce mérite élémentaire d'indiquer d'abord où le charbon ne se trouvait pas. Certains sondages fournissaient en outre des renseignements précieux, dont l'utilité apparaîtra en 1847. Avec la compagnie des Canonnières de Lille, on avait failli toucher au but ; il allait désormais suffire de reporter de quelques kilomètres au nord la ligne des sondages pour que le but fût atteint.

L'aspect le plus négatif des années trente était peut-être la méfiance développée, du moins à moyen terme, dans le public français envers

23. DU SOUICH, *op. cit.*, p. 3.

les investissements opérés dans l'industrie houillère de la région du Nord. Plus encore que les chemins de fer, les sociétés houillères avaient constitué dans la période 1834-1839 un des ferments de l'expansion des valeurs mobilières²⁴. Mais les déconvenues ont été si grandes que le financement des nouvelles recherches houillères dans le Pas-de-Calais a dû pendant vingt ans être assuré par les seuls capitaux régionaux.

24. B. GILLE, *Recherches sur la formation de la grande industrie capitaliste (1815-1848)*, Paris, S.E.V.P.E.N., 1959, p. 65.

Chapitre II

LA CONQUÊTE DU BASSIN DU PAS-DE-CALAIS

I | La découverte du prolongement du bassin du Nord 1842-1847

Un siècle d'efforts n'avait pas permis de découvrir le prolongement du bassin de Valenciennes au-delà de Douai. En revanche, à partir de 1846, en quelques années, l'orientation des couches houillères dans le Pas-de-Calais est repérée et la partie essentielle du nouveau gisement est reconnue. Ce brusque progrès tient évidemment au fait qu'il suffisait de se rendre compte du changement d'orientation du bassin houiller dans la région de Douai pour que le reste fût facile. Mais quelle est l'origine de la découverte du changement d'orientation ? On se doit de doser la part du hasard heureux et celle du raisonnement scientifique. Au milieu du XIX^e siècle, le rôle d'individus, jouant le rôle de pionniers, capables d'affronter de grands risques, n'a pas manqué d'être essentiel et il est difficile de préciser ce qui a amené ces innovateurs à agir. L'importance des initiatives individuelles et la part certaine de la chance ne doivent cependant pas faire perdre de vue cette donnée capitale : on a découvert et surtout mis en valeur le bassin houiller du Pas-de-Calais quand les changements des structures industrielles ont rendu pour la France un accroissement de sa production charbonnière à la fois indispensable et rentable. C'est le besoin qui en quelque sorte a créé l'organe, dans la mesure où une richesse inconnue est inexistante. Durant la décennie des années trente, une industrialisation encore insuffisamment affirmée et une conjoncture économique défavorable n'avaient permis que des découvertes médiocres ; les brillants résultats du milieu du XIX^e siècle s'expliquent en grande partie par les changements survenus dans la structure économique de la France et par une conjoncture différente. Dans la mesure où la gravité de la crise économique et de la dépression de 1846-1851 s'explique partiellement pour une mutation brusque de l'économie française, sacrifiant certains aspects traditionnels¹, la crise

1. Cf. *Aspects de la crise et de la dépression de l'économie française au milieu du dix-neuvième siècle, 1846-1851*, Etudes sous la direction d'Ernest LABROUSSE, Paris, 1956, Bibliothèque de la révolution de 1848, t. XIX ; Ch.-H. POTHAS, *la Population française pendant la première moitié du dix-neuvième siècle*, Paris, P.U.F., 1956 ; Louis GIRARD, « Naissance et mort... » *La seconde République (1848-1851)*, Paris, Calmann-Lévy, 1968, notamment p. 30-31 et p. 299.

a eu aussi ses aspects positifs : l'apparition de facteurs favorables à l'essor de la grande industrie, et la découverte du bassin du Pas-de-Calais est l'un d'eux. De plus, le renversement probable dans le sens favorable de la conjoncture de longue durée à partir de 1851 n'a pu manquer de faciliter la mise en valeur de nouveaux bassins houillers². Faits significatifs, le démarrage de l'exploitation du bassin houiller de Lorraine et surtout l'essor de la production houillère de la Ruhr datent également du milieu du XIX^e siècle³. Bien entendu, les nouveaux bassins accélèrent en retour l'essor économique qui leur a donné naissance.

Avec ces données fondamentales toujours présentes à l'esprit, nous pouvons préciser le rôle des hommes qui ont été à l'origine de la découverte du bassin du Pas-de-Calais : on a trouvé ce bassin quand on a eu besoin de lui ; encore fallait-il le découvrir ! Trois hommes en fonction dans la région du Nord, qui incarnent l'alliance nécessaire de la finance, de la technique et de la science, ont joué un rôle capital : un homme d'affaires entreprenant, Eugène Soyez et deux techniciens avertis, Adrien de Bracquemont, directeur de la Compagnie de Vicoigne et Alban Du Souich, ingénieur des mines du Pas-de-Calais. C'est grâce à leurs efforts, à leurs études et à leurs initiatives que la découverte du bassin du Pas-de-Calais relève du progrès des techniques et des connaissances et s'apparente à une œuvre scientifique mise au service du progrès économique. Mais on doit aussi évoquer l'influence possible des découvertes fortuites de l'ingénieur parisien Georges Mulot, qui laissent leur part au hasard et à la chance.

Résidant à Paris mais propriétaire de biens fonciers très importants dans la région du Nord, Henriette De Clercq, veuve d'un banquier, avait fait appel à un ingénieur sondeur, Georges Mulot, pour l'aménagement de son château d'Oignies, situé à une douzaine de kilomètres au nord-ouest de Douai : l'eau manquait aux étages⁴. Les travaux de creusement d'un puits avaient commencé en 1841, une nappe d'eau était vite découverte à 130 mètres de profondeur mais le forage était poursuivi et il rencontrait le terrain houiller à 151 mètres de profondeur le 7 juin 1842 puis le traversait sur une hauteur de 248 mètres. Les travaux continuaient jusqu'en 1846 et atteignaient alors à 400 mètres la base du

2. Nous avouons ne pas accueillir sans réserves les idées sur la conjoncture longue en France durant la première moitié du XIX^e siècle exprimées par T.J. MARKOVITCH, *l'Industrie française de 1789 à 1964, conclusions générales*, Cahiers de l'I.S.E.A., AF 7, nov. 1966, p. 320-321, et par M. LÉVY-LEBOYER, « l'Héritage de Simiand : prix, profit et termes d'échange au XIX^e siècle », *Revue historique*, 493, (243), janv.-mars 1970, p. 77-120. T.J. Markovitch écrit notamment qu'il a trouvé « que la première moitié du XIX^e siècle est caractérisée par une tendance à la hausse des prix industriels et non pas à la baisse, comme on est habitué à l'admettre » (*op. cit.*, p. 320).

3. La production de la Ruhr passe de 1 666 000 t en 1850 à 11 813 000 t en 1870 (M. BAUMONT, *la Grosse industrie allemande et le charbon*, th. lettres, Paris, Doin, 1928, p. 49-50).

4. Henriette Crombez (1812-1878), fille de banquier, avait épousé un fils de banquier, De Clercq, qui était mort en 1838 ; G. Mulot s'était rendu célèbre en creusant le puits artésien de Grenelle de 1834 à 1841 et il avait fait quelques sondages houillers infructueux durant les années 1836-1839.

terrain houiller⁵. S'il est évident que ce n'était pas la recherche du charbon qui avait constitué le but du forage de Mulot, il n'est pas certain que la découverte fortuite de 1842 ait été sans influence sur la naissance de l'exploitation dans le prolongement du bassin du Nord. Certes, il est probable qu'Henriette De Clercq et Mulot auraient laissé leur découverte stérile sans les succès ultérieurs d'Eugène Soyez. Ils n'ont tiré dans l'immédiat aucun parti de leur reconnaissance et n'ont fait opérer aucune constatation par les ingénieurs des Mines. Ce n'est qu'en 1847, après la réussite des recherches effectuées par Soyez, que Mulot a communiqué à l'Ingénieur du Nord Comte, le journal du creusement qu'il avait tenu en 1841 et 1842, et qu'associé à H. De Clercq, il a entrepris de nouveaux sondages. Mais pourquoi avoir poussé les travaux de forage d'Oignies jusqu'à 400 mètres alors que l'eau recherchée avait été trouvée à 130 mètres ? Était-ce la rapide rencontre du terrain houiller qui avait incité à de nouvelles recherches, le silence de Georges Mulot et d'Henriette De Clercq s'expliquant par leur désir de ne s'engager dans la procédure d'une demande de concession minière qu'avec des renseignements très sûrs ? Ou bien, comme le pensait Du Souich, le forage n'avait-il été poursuivi que dans l'espoir de retrouver l'eau à la limite inférieure du terrain houiller, dont on ne comptait pas trouver la puissance aussi considérable⁶. Les auteurs de la découverte n'auraient pas mesuré le prix de celle-ci parce qu'ils se seraient imaginés n'être tombés que sur une poche isolée de terrain houiller, gêne plutôt qu'aubaine, et jusqu'à la fin, le seul but poursuivi aurait été la recherche de l'eau.

Il semble probable qu'Henriette De Clercq et Georges Mulot n'auraient pas eux-mêmes mis à profit leur découverte imprévue du charbon. Mais d'autres personnes ont-elles été averties du résultat et ont-elles utilisé celui-ci ? Nous ne disposons que d'indices, mais qui semblent indiquer que tel est peut-être le cas. Tout d'abord, on imagine mal les ouvriers sondeurs gardant un silence absolu sur des travaux poursuivis pendant plusieurs années. En outre, la visite que l'ingénieur Comte a effectuée au sondage d'Oignies en mai 1847 l'a été, non pas à la demande de la châtelaine, mais sur les indications de Soyez⁷. La visite avait lieu un an après le démarrage par Soyez de son sondage de l'Escarpelle ; Soyez lui-même a toujours déclaré avoir ignoré la découverte d'Oignies, mais les renseignements qu'il possédait étaient-ils bien très récents ? Le sondage de l'Escarpelle, qui en 1847, a permis la découverte de la houille, a sans doute été établi à partir des considérations scientifiques sur lesquelles nous reviendrons mais il se trouvait placé sur la ligne joignant les travaux de la fosse Renaissance d'Aniche au sondage d'Oignies. Autre indice, en 1847, Charles Mathieu, directeur de la Compagnie de Douchy, dont les indications et les suggestions sont à l'origine des travaux des

5. A.N., F 14, 7836, dr 17 ; art. de l'abbé MOIGNO dans le journal *les Mondes* du 10 décembre 1868.

6. A.N., F 14, 7836, dr 17 : rapport de Du Souich du 15 novembre 1849.

7. A.N., F 14, 7819 : mémoire par la C^{ie} de la Scarpe (1850).

Compagnies de Courrières et de Lens, avouait à Comte que depuis « plusieurs années » il était en possession de carottes charbonneuses qu'il s'était procurées en envoyant un de ses ingénieurs soudoyer des ouvriers d'Oignies⁸. Ce fait est confirmé par Léonard Danel, l'important imprimeur lillois, un des fondateurs de la Compagnie de Courrières, qui a toujours déclaré que Charles Mathieu l'avait convaincu, ainsi que plusieurs de ses parents et amis, de s'adjoindre à lui pour entreprendre des recherches dans le Pas-de-Calais, en invoquant les renseignements dont il avait réussi à s'emparer à Oignies⁹. Pour une faible part au moins, la découverte du prolongement du bassin du Nord, en plein milieu du XIX^e siècle, s'apparenterait-elle encore de loin à ces recherches opérées au XVIII^e siècle lorsque les amateurs de mines de charbon croyaient accroître leurs chances de succès en se faisant aider par des sourciers ? Sur le plan de la découverte, on peut peut-être invoquer le rôle joué par le sondage heureux d'Oignies ; en revanche sur le plan de la mise en valeur du nouveau bassin houiller, il est évident que le rôle fondamental a été joué par les recherches et les travaux de la Compagnie des mines de l'Escarpelle fondée par Eugène Soyeux, qui eux-mêmes sont la conséquence directe de la recherche théorique et technique de Du Souich et de Bracquemont. L'exploitation du bassin du Pas-de-Calais est la conséquence de la découverte assez rationnelle de l'Escarpelle et non celle de la découverte très accidentelle d'Oignies.

L'analyse du bilan des recherches effectuées pendant « la fièvre des houillères » et celle des données géologiques avaient rapidement permis à Du Souich de nouveaux progrès par rapport à ses réflexions de 1839¹⁰. L'ingénieur était amené à considérer que les affleurements dévoniens des collines d'Artois marquaient la ride souterraine à laquelle se limitaient les dépôts houillers. En travaillant à l'exécution de la carte géologique du Pas-de-Calais, l'ingénieur avait complété, en 1841, l'étude du Boulonnais et reconnu la plus grande partie des affleurements dévoniens le long des collines d'Artois. Dans son rapport annuel au conseil général du Pas-de-Calais de 1844, Du Souich présentait une minute de la carte géologique du département et son commentaire éclairait de façon nouvelle le problème du prolongement du bassin houiller du Nord. Indépendamment des affleurements dévoniens, Du Souich avait figuré sur la carte sous le nom de trias ou permien, faute de pouvoir les désigner avec plus de précision, les terrains de formation postérieure au terrain houiller qui s'appuient contre les précédents ou se cachent immédiatement sous la craie en ne laissant paraître que des témoins très cir-

8. A.N., F 14, 7819 : rapport de l'ingénieur Comte du 5 juillet 1849.

9. Hommage à Léonard Danel, Lille, 1906, p. 34.

10. Du Souich a retracé l'évolution de ses idées dans une étude, sans doute rédigée vers 1872, et qui est demeurée inédite jusqu'en 1913 : Du SOUCH, « Notice historique sur la recherche du prolongement du bassin de Valenciennes dans le Pas-de-Calais », *Bulletin de la Soc. de l'Ind. minière*, 5^e série, 3, février 1913, p. 113-160 ; cf. aussi A.N., F 14, 7819, le rapport Du Souich du 15 sept. 1849 ; FÈVRE, CUVELETTE, *Notice géologique et historique sur les bassins houillers du Pas-de-Calais et du Boulonnais*, Arras, Imp. Repessé-Crépel, 1900, p. 71-72. Le rapport présenté par Du Souich au conseil général du Pas-de-Calais, en 1844, se trouve analysé dans ces documents.

conscrits. Il avait aussi esquissé approximativement la limite souterraine du terrain jurassique qui traverse le département du Pas-de-Calais en écharpe. Du Souich était amené ainsi à proposer la théorie suivante : un relèvement antérieur à l'époque houillère a provoqué la formation de la crête dévonienne, dont le pied a pu former le rivage de la mer carbonifère. De nouveaux mouvements importants ont dû suivre la période houillère, provoquer un nouveau relèvement des terrains dévoniens avec l'émersion du terrain houiller lui-même, et affecter celui-ci d'accidents plus ou moins importants ; enfin, après le dépôt de la craie, un dernier mouvement du sol a produit un nouvel exhaussement de la ride dévonienne, et amené sa dénudation. Tandis que les mouvements antérieurs avaient constitué la chaîne elle-même dans ses traits primitifs, les autres devaient avoir déterminé les accidents affectant le terrain houiller après son dépôt, et Du Souich pensait que les directions de ces divers mouvements devaient peu s'écarter les uns des autres. Pour cette élaboration théorique, Du Souich s'inspirait du texte explicatif de la carte géologique de la France, publié en 1841 par l'inspecteur général des Mines, Elie de Beaumont¹¹, mais son mérite était de réexaminer tous les problèmes en fonction de ses propres observations. Par des considérations scientifiques, Du Souich était ainsi amené à considérer que la ligne des affleurements primaires de l'Artois indiquait la possibilité de la présence du terrain houiller le long du revers septentrional de la chaîne suivant une direction à peu près parallèle à celle-ci. Possibilité et non certitude, car les affleurements de l'Artois cessent d'être visibles à la limite du territoire d'Aix-Noulette : les terrains paléozoïques disparaissent dans la région de Douai sous une épaisse couche de craie. Ainsi s'interrompait le jalonnement qui eût pu avec certitude guider les explorations et s'expliquaient tant d'années de recherches vaines. Mais c'était l'utilité des sondages des années trente que d'avoir repéré sous la craie dans la région de Douai l'existence d'une formation quartzo-schisteuse identique à celle des affleurements dévoniens de l'Artois¹². Ainsi s'affirmait une continuité menant de l'Ardenne et du rebord méridional du bassin houiller du Nord aux collines d'Artois. Du Souich insistait donc sur la probabilité de la déviation des couches houillères au-delà de la concession d'Aniche et l'infléchissement de ces couches suivant une direction parallèle aux collines d'Artois¹³.

En fait, le problème de la limite méridionale du bassin houiller était plus complexe. Des considérations théoriques, jointes à des découvertes pratiques, allaient montrer que la rencontre du terrain dévonien ne signifiait

11. DUFRENOY, L. ELIE DE BEAUMONT, *Explication de la carte géologique de la France...*, Paris, Imp. Royale, 1841.

12. Suivant une ligne Carency, Fresnes-les-Montauban, Vitry, Brebières, Esquerchin, Cantin, Monchecourt.

13. La carte géologique du Pas-de-Calais ne fut imprimée qu'en 1851, mais Du Souich a toujours laissé consulter sa minute par tous les amateurs de concessions minières. Pour la conception actuelle de ces problèmes, cf. Philippe PINCHEMEL, *les Plaines de craie du Nord-Ouest du Bassin Parisien et du Sud-Est du Bassin de Londres et leurs bordures : étude de géomorphologie* (th. lettres Paris), Paris, A. Colin, 1954 ; sur les affleurements primaires dans l'Artois, p. 43-44.

pas qu'on se trouvait dans une zone stérile en charbon, ceci du fait de bouleversements qui ont amené les terrains dévoniens à recouvrir les formations houillères. La théorie de Du Souich était donc en grande partie erronée mais de même qu'avec une balance fausse, on peut faire des pesées justes, il restait ceci d'exact dans les idées de Du Souich que la ligne des affleurements ou des soubassements dévoniens permettait bien de repérer la direction générale des couches houillères et l'infléchissement de celles-ci vers le nord-ouest dans la région de Douai. Les travaux de 1834 à 1839 avaient montré *où le charbon ne se trouvait pas*, l'étude géologique venait indiquer *où il pouvait se trouver*. Elle simplifiait beaucoup le choix des points d'exploration au-delà de la concession d'Aniche qui permettraient de savoir *où la houille se trouvait*. C'est pourquoi lorsque le problème fut repris il fut résolu avec une grande rapidité.

Encore devait-on rompre avec l'apathie qui caractérisait les recherches houillères dans la région du Nord depuis 1839. Seule une société lilloise, la Société Bigo, animée par Louis Bigo-Danel, maire de Lille, continuait de 1839 à 1847, trois sondages également inutiles, dans le Pas-de-Calais, deux aux environs d'Arras, l'autre à Liévin¹⁴. Echaudé par ses échecs antérieurs, Du Souich ne tentait plus lui-même de susciter de nouvelles explorations. Une impulsion importante était alors donnée par le directeur de la Compagnie de Vicoigne, A. de Bracquemont. Il semble probable que Bracquemont a tiré parti des études et des rapports de Du Souich puisque c'est en 1845 qu'il s'est efforcé d'amener la Compagnie de Vicoigne à entreprendre des recherches dans le Pas-de-Calais. Il a pourtant affirmé être parvenu seul à ses conclusions. Après avoir été à la tête d'un charbonnage belge de la région de Mons, de Bracquemont avait pris le 1^{er} mars 1844 la direction de la Compagnie de Vicoigne. D'une part, l'étude qu'il avait faite des terrains qui encaissent le bassin houiller allait lui être utile et, d'autre part, son mérite certain par rapport à Du Souich est d'avoir su s'appuyer sur l'étude des sondages effectués pour en dégager une leçon directement utile. En 1837, la fosse d'Esquerchin avait rencontré les schistes dévoniens ; la structure du bassin étant alors conçue comme affectant la forme d'un synclinal régulier, d'un vaste V, la fosse d'Esquerchin paraissait donc indiquer où le terrain houiller ne se trouvait plus vers le sud. Inversement, les sondages de Flines et de Vred, en 1839, avaient rencontré le calcaire carbonifère et montré où la houille semblait ne plus se trouver au nord. Il suffisait donc d'explorer la zone comprise entre les deux limites et Bracquemont préconisait pour un sondage le choix du Fort de Scarpe ou de l'Escarpelle, un peu au nord de Douai, à mi-distance des points estimés stériles. Les théories et les recherches ultérieures devaient montrer qu'en fait, du houiller se trouvait sous le carbonifère dans la région d'Esquerchin et que Bracquemont avait également sous-estimé la limite nord. Un raisonnement approché allait pourtant, ici encore, provoquer un résultat exact.

14. A.N., F 14, 7819, et Arch. de la C^{ie} de Courrières, notice manuscrite de Paul Boca sur la compagnie (1949).

Dès 1845, Bracquemont engageait la Compagnie de Vicoigne à adopter ses vues mais le Conseil d'Administration de la société, après bien des hésitations, écartait ses propositions le 6 avril 1846, principalement parce qu'il craignait de ne pouvoir obtenir une seconde concession¹⁵.

Un des administrateurs de la Compagnie de Vicoigne allait tirer un parti direct des suggestions du directeur de la société. Eugène Soyez, marchand brasseur à Cambrai avait été un des fondateurs de la société de Cambrai en 1837, une des quatre sociétés qui, réunies, avaient obtenu la concession de Vicoigne en 1841. Il avait donc à la fois l'expérience des recherches et celle de l'exploitation et il possédait suffisamment de fortune et de crédit personnels pour entreprendre d'abord seul puis avec des associés les sondages et travaux nécessaires au repérage puis à l'utilisation d'un gisement houiller. En juillet 1846, il faisait commencer un sondage à l'Escarpelle qui, le 20 mai 1847, découvrait une veine de houille à 158,90 mètres de profondeur¹⁶. La dette de Soyez, homme d'affaires entreprenant mais sans compétence technique, semble évidente vis-à-vis de Bracquemont ; Soyez l'a pourtant niée : il allait souvent en Belgique voir son frère Charles à Seraing, près de Liège, et aurait eu ainsi l'occasion de rencontrer A.-H. Dumont, le savant géologue dont la société de Cambrai avait utilisé les services en 1837. Ce serait ses échanges de vues avec Dumont qui auraient amené Soyez à ses projets¹⁷. Le mérite certain de Soyez, en tout cas, a été de se dissocier de la position des administrateurs de la société de Vicoigne, et de s'engager, d'abord seul, dans une aventure qui pouvait paraître incertaine, puis de réussir à regrouper d'anciens associés de la Société de Cambrai, en février 1847, pour former une nouvelle société ; le sondage réussi de l'Escarpelle n'a coûté que 29 675 F, mais dès juin 1848, les dépenses de la société s'élevaient à plus de 441 000 F¹⁸.

Oserons-nous maintenant conclure, comme le faisait Elisée Reclus en 1877, que la découverte du prolongement du bassin de Valenciennes est due aux indications de la science pure : ni le hasard, ni des recherches capricieuses n'y auraient eu la moindre part¹⁹ ? En fait, la réflexion théorique et l'étude géologique ont bien eu une importance décisive, mais, sans même évoquer la découverte fortuite d'Oignies, elles ont dû se fonder sur l'analyse des recherches, anarchiques et infructueuses,

15. Arch. de la C^{ie} des mines de Vicoigne, Nœux et Drocourt : A. DE BRACQUEMONT, *Compte rendu à Messieurs les administrateurs des mines de Vicoigne et Nœux de 1814 à 1872*, p. 27-29 ; A.N., F 14, 7819, et E. VUILLEMIN, « Notice biographique sur M. Adrien Obé de Bracquemont », *B.S.I.M.*, 2^e série, 14, 1885.

16. A.N., F 14, 7819, et F 14, 7827 ; arch. de la C^{ie} de Vicoigne et Nœux : BRACQUEMONT, *op. cit.* ; *Progrès du Pas-de-Calais* du 28 déc. 1856, et DU SOUICH, *B.S.I.M.*, fév. 1913, p. 137-139.

17. DU SOUICH, *loc. cit.*, p. 58.

18. A.N., F 14, 7819 : états des dépenses de la C^{ie} de la Scarpe au 30 juin 1848 et au 31 mai 1850.

19. ELISÉE RECLUS, *Nouvelle géographie universelle*, t. II : *la France*, Paris, Hachette, 1877, p. 784 ; E. Reclus attribuait le mérite essentiel à Jules Gosselet (né en 1832), dont le rôle ultérieur est important.

effectuées dans les périodes antérieures, recherches qui avaient éclairé les données du problème.

Le rôle des hommes et des capitaux de Belgique, s'il n'a pas disparu, n'a cessé de décliner depuis le XVIII^e siècle : comme la prospection et la découverte des gisements houillers s'effectuent de proche en proche, ce sont les hommes et les sociétés du bassin du Nord qui, dans la recherche du prolongement de leur bassin, jouent dès 1830 et plus encore au milieu du XIX^e siècle, un rôle semblable à celui tenu précédemment par les Belges. Comme auparavant, ceux qui réussissent les premiers sont ceux qui disposent de l'expérience acquise dans des sociétés installées dans la partie déjà exploitée des gisements miniers.

II | Le partage du bassin du Pas-de-Calais de 1847 à 1854

A la date à laquelle elles ont été réamorçées et couronnées de succès, les nouvelles recherches houillères dans la région du Nord ne pouvaient provoquer une fièvre d'investissement semblable à celle des années 1834-1839. Le souvenir des échecs antérieurs marquait encore fortement l'esprit des détenteurs de capitaux ; les disponibilités de ceux-ci se trouvaient diminuées, soit par les investissements effectués dans les compagnies de chemin de fer, soit par les répercussions de la crise économique générale dont les prémices affectaient la région du Nord dès 1845¹. Le marasme qui gagnait le bassin houiller de Valenciennes en 1847, la révolution de février 1848 et la dépression économique accentuée par les événements politiques constituaient autant de facteurs tendant à freiner une reprise intense des recherches. Il en résulte un contraste très net entre le développement tranquille et sûr des années 1847-1854 et la multiplication des sociétés houillères, l'afflux de capitaux, la floraison de recherches qui avaient caractérisé la fièvre de 1834-1839 et qui se retrouveront dans d'autres périodes. Ce milieu du siècle décisif n'a vu ni course ni ruée vers le charbon et l'essentiel du nouveau bassin a pu être repéré et la mise en valeur amorcée par quelques sociétés expérimentées, agissant rapidement et au bon moment, sans se heurter à de trop vives réalités. Ce n'est qu'en 1855 qu'une nouvelle fièvre d'investissements est apparue, lorsque l'exploitation des nouvelles concessions s'est révélée fructueuse.

Dans l'orientation et l'exécution des recherches effectuées dans le Pas-de-Calais, quelques sociétés du bassin du Nord et plusieurs hommes d'affaires déjà associés à des recherches effectuées dans ce bassin ont joué un rôle décisif : ils ont alimenté une partie importante des capitaux engagés dans les nouvelles prospections et surtout fourni les techniciens compétents nécessaires. Ce sont les frères Charles et Joseph Mathieu et la Compagnie de Douchy qui sont à l'origine directe des travaux qui ont abouti à l'octroi de la concession de Courrières. La Compagnie de Vicoigne a eu une influence particulièrement importante puisqu'elle a avancé des capitaux à la Compagnie de Lens et creusé la première fosse de celle-ci, participé à la fondation et aux travaux de la Compagnie de Dourges et surtout elle s'est engagée directement dans des recherches qui lui ont permis d'être la seule société houillère du Nord à obtenir une concession dans le Pas-de-Calais, la vaste concession de Nœux. La Compagnie d'Anzin a joué un rôle plus occulte, mais cepen-

1. Cf. L. GIRARD, *la Politique des travaux publics du second Empire* (th. lettres Paris), Paris, A. Colin, 1952, p. 6-10 ; E. LABROUSSE, « Aspects de la crise... », *op. cit.* ; *Revue du Nord*, 37 (149), janv.-mars 1956, numéro spécial sur la crise de 1846-1851 dans la région du Nord, dont Marcel GILLET : « Aspects de la crise de 1846-1851 dans le bassin houiller du Nord », p. 15-28 ; B. GILLE, *op. cit.*, p. 349-369.

dant notable. Dès que les recherches dans le Pas-de-Calais ont semblé aboutir à des résultats encourageants, les administrateurs de la compagnie ont eu à choisir entre « une alliance utile ou une concurrence redoutable » et ils ont choisi la première voie². La compagnie était trop richement pourvue pour oser solliciter elle-même une nouvelle concession mais par l'intermédiaire de la petite Compagnie de Vicoigne, société où elle détenait une participation importante, elle s'est trouvée associée à l'avenir du nouveau bassin et liée à tous les projets d'association rapidement esquissés entre les compagnies de Vicoigne, Lens et Dourges. A l'origine des compagnies de Béthune et de Bruay se place l'action des frères Boittelle, banquiers à Cambrai, qui avaient participé à la fièvre des recherches de 1834 dans le Nord et étaient liés à la Compagnie de Vicoigne. Le rôle des sociétés houillères belges est moins important ; dans la phase des recherches qui aboutit à une première répartition du bassin du Pas-de-Calais, seul s'affirme, cas exceptionnel, le rôle d'Emile Rainbeaux, administrateur d'un charbonnage belge et qui est à l'origine de la Compagnie de Marles.

La découverte de la houille à l'Escarpelle par Soyez et ses associés était décisive puisqu'elle permettait d'échapper aux erreurs d'orientation des décennies précédentes. Il suffit cependant d'examiner la carte du bassin du Pas-de-Calais, telle que la prospection et l'exploitation ont permis de la dessiner, pour mesurer à quel point le sondage de l'Escarpelle aurait pu à lui seul conduire à des idées fausses sur la direction des couches houillères à l'ouest de Douai, qu'on aurait pu supposer formant avec les couches du nord un angle beaucoup plus ouvert qu'il ne l'est en réalité. Née de considérations théoriques, la conscience de l'intérêt qu'il y avait à échelonner les sondages parallèlement à la direction des collines d'Artois a été aussi importante que le résultat du sondage de l'Escarpelle. L'évolution des recherches s'est faite principalement d'est en ouest, mais sans qu'il y ait eu une progression régulière : des espaces ont été parfois sautés, avant d'être repris, certaines sociétés ont un peu erré avant de se fixer.

En 1847, la société constituée par Soyez sous la dénomination de Compagnie de la Scarpe poursuit, en plus de celui de l'Escarpelle, l'établissement de plusieurs sondages dans la même région et peut, l'année suivante, entreprendre le creusement d'une fosse près de son premier sondage, fosse qui permet un faible démarrage de l'extraction de houilles maigres en 1850³. Dans cette hâte à aborder le stade de la production entre pour beaucoup la volonté d'accroître les chances d'obtention d'une vaste concession puisque l'importance des dépenses engagées et la démonstration de l'exploitabilité du gisement ne peuvent manquer en fait d'influer sur l'appréciation de l'Administration des Mines. La Compagnie de la Scarpe se heurte assez vite à la concurrence de la société constituée par Henriette De Clercq et Georges Mulot, qui

2. Arch. C^{ie} d'Anzin, C.A. de janv.-fév. 1853.

3. A.N., F 14, 7819, dr 53.